

N°27

LE MAGAZINE  
DE LA VILLE  
DE SOLLIÈS-PONT

SANTÉ  
SÉCURITÉ  
SOLIDARITÉ

INVESTISSEMENT  
LES GRANDS  
PROJETS

UNE VILLE  
JEUNE ET  
DYNAMIQUE

FESTIVITÉS  
DE NOËL

DÉCEMBRE 2023



VILLE DE SOLLIÈS-PONT

# VIVRE À SOLLIÈS

Joyeuses  
Fêtes

Programme des festivités de Noël en page 20



## La commune au cœur de la République

Chères amies, chers amis Sollièspontois

Le congrès des maires de France qui vient de se dérouler à Paris a rappelé la menace terroriste qui pèse de nouveau sur notre pays. Source de haine et de fracture de l'unité nationale, elle alourdit nos inquiétudes consécutives à la guerre du Moyen-Orient et au conflit russo-ukrainien et déstabilise un peu plus nos populations préoccupées par l'inflation et le contexte économique.

Le 13 novembre à Marseille, la 5<sup>ème</sup> convention annuelle des maires de la Région PACA, a relayé ce sentiment d'insécurité et conforté les maires dans leur rôle de défenseurs et de dernier rempart de la démocratie, un combat qu'ils mènent en première ligne et quotidiennement pour faire de leurs communes un refuge et un havre de paix pour leurs administrés.

**Ainsi en est-il des mesures en faveur de la sécurité et de la santé** qui demeurent les deux priorités des citoyens, que ce soit la lutte contre la désertification médicale avec l'ouverture de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle et le maintien de la qualité des services publics avec les bons résultats de France Services ou encore l'installation dans la commune des services de l'Inspection académique.

**Une ville plus sûre aussi**, avec la coordination des missions de la gendarmerie et celles de la police municipale, optimisée par l'amélioration et l'extension de notre réseau de vidéo protection.

**Une ville où la solidarité se concrétise par le développement d'un habitat durable et accessible** qui répond à la fois aux besoins de la population et aux exigences de la loi SRU, mais aussi et surtout, capable de répondre au défi démographique posé par une population vieillissante et décroissante.

**Une ville attractive dotée d'une forte capacité d'investissement** pour répondre aux besoins d'une nouvelle population de jeunes actifs.

Ainsi en est-il de l'aménagement urbain avec la requalification des abords de la maison de santé mais aussi la rénovation de l'avenue des oiseaux qui vient de débuter, et bientôt celle de la RD 58 dans la plaine, des opérations qui vous retrouverez dans ce bulletin.

Notre centre historique va être requalifié avec le chantier du projet de centralité qui va débuter et qui sera rythmé par l'avancée de celui de la médiathèque, l'outil culturel qu'attendait depuis si longtemps notre commune. Sa livraison en mai 2024 permettra en effet la démolition du bâtiment communal qui héberge la bibliothèque actuelle.

**Une ville dynamique enfin où le renouveau de la population** a nécessité de nouveaux investissements pour la jeunesse comme la modernisation du stade Murat doté d'une nouvelle pelouse synthétique et de pistes de courses et de sauts validés par la fédération d'athlétisme, ou comme le projet de réhabilitation et d'agrandissement de la crèche municipale.

Si toutes ces réalisations et tous ces projets témoignent d'un optimisme raisonné en un avenir meilleur, ils expriment aussi un sentiment d'espérance et de fraternité que nous allons partager à l'occasion des fêtes de Noël que je souhaite à tous chaleureuses et familiales.

Enfin, en souhaitant que l'année 2024 nous apporte la paix dans la fraternité, je souhaite dès à présent à chacune et à chacun d'entre vous, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite.

**Docteur André GARRON, maire de Solliès-Pont**

- 02 ..... Editorial
- 03 ..... Les finances
- 04 ..... Une ville solidaire et fraternelle
- 07 ..... Une ville qui s'équipe
- 14 ..... Une ville qui privilégie son habitat
- 16 ..... Une ville qui protège son environnement
- 18 ..... Une ville soucieuse de votre sécurité
- 20 ..... Noël à Solliès-Pont, programme
- 22 ..... Une ville qui privilégie son développement économique
- 25 ..... Une ville fière de sa jeunesse
- 29 ..... Une ville riche de sa culture
- 31 ..... Solliès et le lien Armées-Nation

- 32 ..... Hommages
- 33 ..... A l'honneur
- 34 ..... Vie quotidienne
- 36 ..... Retour en images
- 38 ..... Tribune pour l'expression des groupes de l'opposition municipale
- 39 ..... Carnet sollièspontois

N° 27 - Décembre 2023

Magazine d'informations de la ville de Solliès-Pont - 1, rue de la République - 83210 Solliès-Pont  
 Tél. 04 94 13 58 00 - Fax : 04 94 13 58 01 - mairie@solliespont.fr - www.ville-solliès-pont.fr  
**Directeur de la publication** : André Garron - **Conception & réalisation** : Agence NB Communication  
**Crédits photos** : Ville de Solliès-Pont (droits réservés) - **Edition** : Imprimerie SIRA  
**Tirage** : 7000 exemplaires  
 Le magazine de la ville de Solliès-Pont est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, il est recyclable pour peu que vous le mettiez dans le conteneur ou la poubelle adaptés.





# LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022

**DANIÈLE RAVINAL,**  
ADJOINTE AUX FINANCES,  
AU BUDGET ET À LA COMMANDE PUBLIQUE

Les résultats du compte administratif de la commune pour l'année 2022 sont en **constante amélioration depuis 2015** avec une légère inflexion en 2022 due à une croissance plus élevée des charges que celle des produits. L'exercice 2022 a été marqué par l'inflation, les pénuries de certaines denrées et la revalorisation du point d'indice de la fonction publique, sachant que la commune bénéficie de peu de marge de manœuvre sur les recettes notamment fiscales en raison de la faiblesse des bases. Elle parvient toutefois à réduire son endettement et à accroître considérablement ses dépenses d'équipement.

L'analyse financière présentée par la DGFIP le 29 juin confirme les excellents résultats de la commune et sa très bonne gestion.

## Un excédent à reporter sur 2023 de 4,7 M€

**Des recettes réelles de fonctionnement stables (+1,5% par rapport à 2021) et inférieures à celles des communes de même strate.**

- Remboursements sur rémunérations : -21,9% ;
- Produits des services : +12,2% ;
- Impôts et taxes : +1,3% ;
- Dotations et participations : +2,2%.

**1 225 €**  
par habitant  
en 2022

**1 305 €**  
par habitant pour les  
communes de même strate

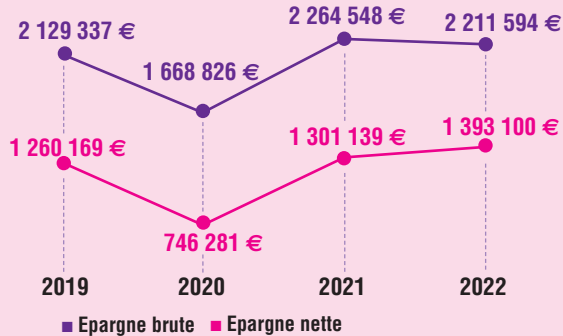
**Des dépenses réelles de fonctionnement contenues (+1,9% seulement) mais qui augmentent plus rapidement que les recettes. Elles restent toutefois inférieures à celles des communes de même strate.**

- Dépenses de personnel : +2,9% ;
- Charges générales : +2,5% ;
- FPIC, pénalités loi SRU : -4% ;
- Charges de gestion courante : -6,5% ;
- Intérêts de la dette : -4,9%.

**1 040 €**  
par habitant  
en 2022

**1 099 €**  
par habitant pour les  
communes de même strate

**Une épargne élevée, signe de l'excellente santé financière de la commune (épargne nette : +7,1% par rapport à 2021).**



**Des taux d'impositions maintenus depuis 2002 :**

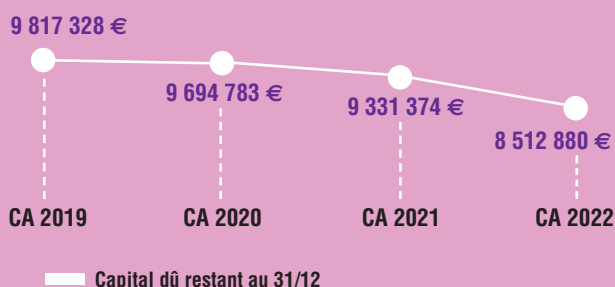
- Taxe d'habitation : 19,03% (résidences secondaires) ;
- Taxe foncière sur le bâti : 45,50% ;
- Taxe foncière sur le non bâti : 50%.

**Un endettement maîtrisé et en baisse pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive :**

8,5M€ au 31/12/2022 contre 9,3M€ au 31/12/2021 (pour rappel, l'endettement était de 9,9M€ en 2018).

**713 €**  
par habitant  
en 2022

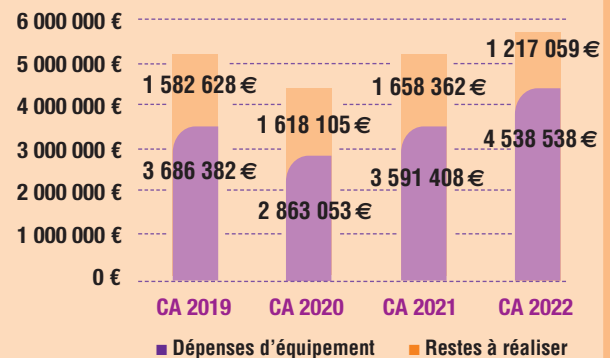
**829 €**  
par habitant pour les  
communes de même strate



**Une forte croissance des dépenses d'équipement (+26,4%) : 4,5 M€ de dépenses réalisées en 2022 et 1,2M€ de restes à réaliser.**

**371 €**  
par habitant  
en 2022

**297 €**  
par habitant pour les  
communes de même strate



## Une semaine bleue pour tous les goûts et toutes les envies !



**Du lundi 2 au samedi 7 octobre**, nos séniors ont profité de la semaine bleue organisée par l'équipe du CCAS, par sa nouvelle directrice, Sandra Chavès, et par Roseline Foucou, l'élue référente.

La variété et la richesse du programme proposé expliquent que 750 inscriptions aient été enregistrées, soit 150 de plus que l'année dernière.

Le traditionnel thé dansant toujours aussi prisé par nos amis séniors ouvrit la semaine qui allait compter 4 moments forts.

**Mardi**, près de 60 séniors participèrent à une sortie à Saint-Raphaël avec la visite du musée de Funès et de la basilique, suivie d'un excellent repas au casino de la ville.

L'après-midi, la visite de la plage du Dramond voisine, rappela le débarquement allié du 15 août 1944, et plus spécialement celui des troupes américaines.

Dans la salle des fêtes, **mercredi** après-midi, un moment intergénérationnel a réuni 80 séniors et un groupe de 10

enfants qui ont apprécié le magnifique spectacle de danse offert par Mireille Sudre, la présidente de l'école de danse "Var Danse".

**Jeudi** après-midi, la visite de la rade de Toulon intéressa 70 personnes, une sortie qui a été aussi une découverte pour quelques sollièspontois récemment installés dans la commune.

Enfin, 110 séniors ont assisté au cinéma le Rio à la projection du film "les mains en or", une joyeuse comédie, servie par d'excellents acteurs.

La séance de stretching et les activités multisports avec Caroline Galateau, l'atelier créatif animé par Claude Lambert et l'initiation à l'informatique encadrée par Amir, agent de France Services ont également satisfait de nombreux inscrits.

Une belle semaine s'est conclue **samedi** midi dans la salle des fêtes par un repas joyeux et convivial qui s'est déroulé dans une ambiance musicale et dansante très animée.



## Raymond Clercx : un centenaire heureux

Le 18 octobre 2023, le docteur André Garron, maire de Solliès-Pont, accompagné de Roseline Foucou, adjointe aux affaires sociales et de Sandra Chavès, la nouvelle directrice du CCAS, s'est rendu au domicile de Raymond Clercx qui fêtait ce jour-là son 100<sup>ème</sup> anniversaire.

La commune s'est associée à cette fête pour honorer ce jeune et alerte centenaire. Entouré de deux de ses filles et de l'un de ses gendres, notre ami Raymond nous a raconté avec émotion les épisodes marquants de sa longue vie. Né dans le Pas de Calais le 18 octobre 1923, il s'installa avec sa famille dans le Var en 1937, à La Farlède d'abord, puis à Solliès en 1972.

Sa jeunesse allait être marquée par son combat dans la Résistance contre l'occupant Allemand au sein du maquis de Siou-Blanc. Après avoir entrepris une carrière de commercial, il épousa en 1949 Marie-Claire, la femme de sa vie avec qui il partagea 60 années de bonheur.

Raymond coule aujourd'hui une vieillesse heureuse dans son petit appartement confortable de la rue République, où entouré de sa famille et des personnels soignants, il s'adonne à la lecture et à ses passions de collectionneur.

Tous ont trinqué joyeusement avec ce centenaire optimiste et méritant, père de 3 filles, Nadine, Bernadette et Elisabeth, de 4 petits-enfants et de 2 arrière-petits-enfants.

Joyeux anniversaire Raymond et tous nos vœux de bonne santé !



**ROSELINE FOUCOU**, ADJOINTE AUX AFFAIRES SOCIALES, ASSOCIATIONS, LOGEMENT, COMITÉ DE JUMELAGE, TROISIÈME ÂGE ET HANDICAP

## Montée en puissance de la Maison de santé

Afin de lutter contre la désertification médicale du territoire, consécutive au départ en retraite des médecins généralistes et des spécialistes qui n'ont pas été remplacés, la commune, en coordination avec les professionnels de santé, s'est engagée dès 2019 dans un projet de Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) qui a été élaboré avec l'Agence Régionale de Santé.

Trois ans après la MSP a été livrée permettant aux premiers professionnels de santé d'emménager mi-septembre et d'accueillir leurs patients dans des locaux modernes et fonctionnels.

Une médecin généraliste, une ophtalmologiste, une médecin angiologue, 3 infirmières et une sage femme ont commencé à consulter.

La montée en puissance va se poursuivre jusqu'en janvier où sur les 14 cabinets que compte la structure, 12 seront occupés.

Regroupés au sein d'une Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA) les professionnels de santé assureront **un exercice collectif et coordonné** de la médecine, avec le renfort éventuel d'autres praticiens qui compléteront par des vacations l'offre de soins déjà conséquente de la MSP.

Ces nombreuses prestations seront renforcées par la proximité d'un laboratoire d'analyses médicales et du nouveau centre d'imagerie médicale créé sur le site de l'ancienne trésorerie auquel s'ajoutera le nouveau centre dentaire sur l'avenue des Aiguiers.

Les travaux concernant ces deux structures démarreront en 2024.

Enfin, d'importants travaux comprenant la création d'un square ont été nécessaires pour accéder à la structure à partir du parking Rezzonico où des emplacements ont été réservés aux praticiens.



### LES PROFESSIONNELS DE LA MSP

#### Médecins généralistes

Dr Lydie DUCROCQ  
Dr Magali MILANINI  
Dr Anne Laure DUPARCHY  
Assistés de 2 internes

#### Assistante médicale

Anastasia LUCET

#### Médecin Angiologue

Dr Julianne TOURNY

#### Cardiologues

Dr Sébastien KEREBEL  
Dr Raphaël POYET

#### Rhumatologue

Dr Stéphane ALLOUCHE

#### Ophtalmologiste

Dr Mariha LEBLOND-BELBACHIR

#### Sage-femme

Evelyne DANIELLOT

#### Infirmiers

Catherine TALARMAIN  
Evelyne TARDIEU

#### Diététicienne

Camille ARISI

#### Ergothérapeute

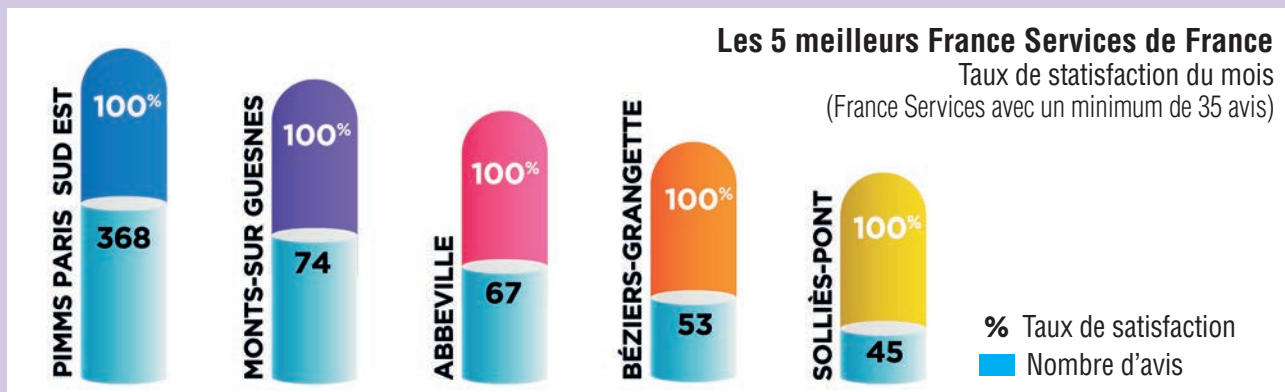
Chloé PONCET

## France Services de Solliès-Pont, au top !

Le rapport mensuel de septembre 2023 a placé France Services de Solliès-Pont au 5<sup>ème</sup> rang des 2500 maisons France Services labellisées en France.

Cet excellent résultat concerne l'indice de satisfaction (100%) exprimé par le public au sujet de la courtoisie de l'accueil, de la rapidité et de l'efficacité de la prise en charge ainsi que de la qualité des locaux et du matériel informatique mis à disposition.

Ayant succédé en 2021 à la Maison de Services Au Public créée en 2016, France Services, par sa proximité a permis le retour des services publics au sein du territoire en offrant à la population les prestations de 10 institutions ainsi que celles de nombreux partenaires, une offre encadrée et facilitée par le personnel municipal mis à la disposition de France Services.



## Le CCAS c'est aussi :

### ■ Un service Aide à la Mobilité

Destiné aux personnes âgées de plus de 70 ans, résidant sur la Commune et inscrites sur le listing du CCAS, ce service gratuit est proposé tous les mercredis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Ce transport communal qui est utilisé par 35 séniors tout au long de l'année propose de desservir les commerces du centre-ville et du marché le mercredi matin, mais aussi les grandes surfaces péri urbaines, l'après-midi.

Afin d'améliorer la prise en charge du public intéressé, le CCAS a fait l'acquisition au mois de juin 2023, d'un mini bus électrique désormais équipé d'une rampe et d'un marche-pied, un dispositif très apprécié par les habitués.



### ■ Un conseiller numérique

Des ateliers gratuits sont organisés par France Services sur des thématiques demandées par les intéressés qui en font la demande.

Information à France Services, tél. : 04 94 33 38 61



### ■ Une information utile

**Le CCAS conventionne avec EDF en faveur de la lutte contre la précarité énergétique.**



Par la signature prochaine d'une convention, le CCAS devenant l'interlocuteur local d'EDF pourra assurer la liaison entre les familles et l'entreprise afin d'aplanir les difficultés de paiement de leur facture énergétique.

Le rôle du CCAS sera d'informer et d'orienter le public vers les dispositifs d'aide existants, comme le chèque énergie. Cette convention permettra également aux administrés qui le désirent de bénéficier de séances de sensibilisation gratuites concernant les écogestes pour la maîtrise des consommations, organisées conjointement par EDF Solidarité et le CCAS.

Une démarche bienvenue dans un contexte d'inflation du prix de l'énergie !

Contact et information : CCAS, 1 rue de la République  
Tél. : 04 94 13 88 90 / [ccas@solliespont.fr](mailto:ccas@solliespont.fr)



**PATRICK BOUBEKER**  
ADJOINT À L'URBANISME,  
AUX TRAVAUX ET À L'ENVIRONNEMENT

# UNE VILLE QUI S'ÉQUIPE

L'inflation que nous connaissons et le difficile contexte financier n'ont pas contrarié le considérable effort financier consenti cette année pour les grands travaux d'équipement de la commune dans des domaines aussi divers que la valorisation de notre patrimoine et de la culture, mais aussi l'offre de santé, l'aménagement urbain et les projets de centralité ainsi que la réhabilitation de nos grands axes routiers.

## Fin des travaux de réhabilitation de l'église



Le vaste programme de rénovation de l'église Saint Jean Baptiste est enfin achevé. Malgré la pandémie qui a contrarié l'opération, les lourds travaux de restructuration du clocher ont été effectués en 2020, avant que ne débute le remplacement total de la charpente et de la toiture de 2020 à 2021. Allaient suivre en 2022 et 2023, la réfection des façades, la réhabilitation et la consolidation du fronton en pierres de taille de l'église ainsi que la requalification des enduits extérieurs de la salle Saint Dominique et du presbytère dont les performances énergétiques ont été améliorées par le changement des huisseries. Ces travaux imposants et parfois délicats se sont imposés en raison des importantes pathologies structurelles dont souffrait l'édifice. Ils ont aussi permis de rénover un élément majeur de notre patrimoine, par un chantier comparable à celui de la rénovation du château Forbin réalisée de 2012 à 2015. En 2024 sera effectuée la restauration des enduits intérieurs endommagés par les dégâts des eaux consécutifs au remplacement de la toiture. La commune engagera également les travaux d'entretien du magnifique orgue Callinet, classé monument historique.

### LES PARTENAIRES FINANCIERS

	Participation	%
<b>Région</b>	<b>325 638 €</b>	<b>18</b>
<b>Département</b>	<b>180 000 €</b>	<b>10</b>
<b>CCVG</b>	<b>180 000 €</b>	<b>10</b>
<b>Commune</b>	<b>1 088 798 €</b>	<b>61</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 774 436 €</b>	<b>100</b>



En 2024, nous envisageons **la requalification de la place du Général De Gaulle**, ainsi que celle des abords de la salle Quiétude. L'enfouissement des câbles électriques aériens, la réhabilitation du beffroi et le réaménagement des conteneurs pour ordures ménagères sont aussi programmés. Enfin, la commune prévoit l'année prochaine **la rénovation de la chapelle Saint Roch** du quartier des Laugiers.

## Construction de la médiathèque : planning respecté



© Ville de Solliès-Pont



© Ville de Solliès-Pont

Comme il était prévu, les travaux de gros œuvre commencés au début de l'année se sont terminés au mois de septembre.

Dans la partie ancienne, c'est-à-dire l'aile où se situaient les services du conseil départemental, les plaquistes sont à l'œuvre pour définir les futurs bureaux et le service de reprographie. Les nouvelles huisseries sont en train d'être installées ainsi que les réseaux électriques.

Dans le nouveau bâtiment voisin, l'étanchéité des toitures a été obtenue, les systèmes de climatisation et de chauffage installés.

Les matériaux et les coloris ont été choisis pour les carrelages, les faïences et les revêtements de sol, tout comme les 80 fauteuils de l'auditorium. L'ascenseur et le grand escalier sont en cours de réalisation, ainsi que les réseaux extérieurs pour l'eau, l'assainissement et les télécommunications.

Le marché public concernant l'acquisition de 20 000 ouvrages est en cours d'élaboration, ainsi que celui des futurs mobiliers.

Monsieur Delaurens, le futur directeur de la médiathèque, nouvellement recruté, a rejoint la collectivité le 1<sup>er</sup> décembre 2023 pour suivre le chantier et élaborer le fonctionnement et l'organisation de ce bel outil culturel dont profitera bientôt notre population.

L'ouverture de la médiathèque est envisagée au début de l'année 2025.

### LES PARTENAIRES FINANCIERS

	Participation	%
<b>Etat</b>	<b>2 111 498 €</b>	<b>50</b>
<b>Région</b>	<b>200 000 €</b>	<b>5</b>
<b>Département</b>	<b>404 000 €</b>	<b>10</b>
<b>Commune</b>	<b>1 492 502 €</b>	<b>35</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 208 000 €</b>	<b>100</b>



## Sécurisation de l'avenue des Plantades



© Ville de Solliès-Pont

Cet été, des travaux d'élargissement de la chaussée ont eu lieu sur l'avenue des Plantades, entre l'école Frédéric Mistral et le pont passant sous l'autoroute. Ils ont permis de sécuriser les croisements dans les virages.

Dans un deuxième temps, les agents du service des espaces verts réaliseront les plantations sur les abords qui seront agrémentés d'une fresque sur le grand mur de soutènement.

Ces travaux de sécurisation et d'embellissement de la voirie qui conduit au futur ensemble immobilier Flora Solis (150 appartements) sont particulièrement bienvenus.



## ////// Livraison de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP)



© Ville de Solliès-Pont

Après 15 mois de travaux, la MSP a été ouverte au public le 18 septembre.

Sur une surface de plancher de 657 m<sup>2</sup> répartie sur 2 niveaux, elle dispose de 12 cabinets médicaux, d'une salle de soins et d'urgence ainsi que d'une salle de réunion. L'intérieur, moderne, spacieux et lumineux propose des salles d'attente rendues confortables par l'usage du bois pour les planchers.

Devant la structure et son grand parvis, les extérieurs ont été végétalisés avec goût et innovation par les agents des espaces verts qui ont réalisé un square doté de plantes adaptées au réchauffement climatique.

Les cheminements piétonniers respectent les normes relatives au déplacement des personnes à mobilité réduite et bénéficient d'un éclairage public à Leds. Ils facilitent une accessibilité à la MSP à partir du parking Rezzonico voisin.

Le chemin de l'Enclos qui relie la MSP au centre-ville a été réhabilité sur une longueur de 500 mètres. Il débouchera sur l'avenue des Oiseaux qui dessert les quartiers de l'Enclos et qui sera réaménagée en 2024.

Enfin, en 2025, sera créé un chemin piétonnier qui reliera la MSP au futur centre d'imagerie médicale qui sera situé sur l'ancienne perception.

### LES PARTENAIRES FINANCIERS

	Participation	%
<b>Etat</b>	<b>777 689 €</b>	<b>34</b>
<b>Région</b>	<b>250 000 €</b>	<b>11</b>
<b>Département</b>	<b>180 000 €</b>	<b>8</b>
<b>CCVG</b>	<b>216 000 €</b>	<b>9</b>
<b>Commune</b>	<b>864 652 €</b>	<b>38</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 288 341 €</b>	<b>100</b>



© Ville de Solliès-Pont



# UNE VILLE QUI S'ÉQUIPE

## Pour un nouveau centre : le projet de centralité



La commune poursuit la requalification et l'embellissement de son centre-ville afin de renforcer son rôle de centralité. Comme il a été dit dans le dernier bulletin du mois de juin, deux opérations sont programmées : la requalification de l'hypercentre ancien de part et d'autre de la rue Gabriel Péri, et au sud, sur la rive droite du Gapeau, la rénovation d'une partie du faubourg Saint-Antoine, le long de la traverse des Frères.

**Le projet de requalification de l'hypercentre ancien** est le plus avancé et sa programmation décidée.

Il concernera la place du Général Gardanne, la traverse du vieux moulin, les rues Pierre Brossolette, Gabriel Péri, Félix Pey et la place Condroyer devant l'actuel EHPAD.

La réouverture du canal de la Miséricorde créera une promenade reliant la place Gardanne rénovée à l'esplanade qui s'étendra à la place du bâtiment municipal actuel qui sera démoli en mai 2024. La livraison de la médiathèque pourra alors accueillir les collections de la bibliothèque actuelle.

La plantation d'arbres fera de cet agora un îlot de fraîcheur, orné par les magnifiques presses à huile datant du 18<sup>ème</sup> siècle qui améliorera la visibilité des commerces et favorisera

les cheminements piétonniers.

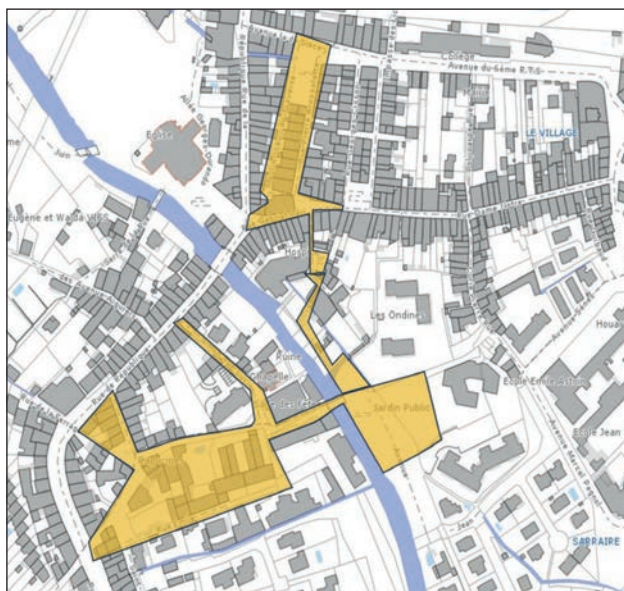
Le bureau d'études Signes a été mandaté pour assurer la maîtrise d'œuvre de l'opération. Les travaux de sondage sont en cours dans la traverse du vieux moulin.

Ce n'est qu'en 2026, après le transfert de l'EHPAD vers l'éco quartier que sera envisagée la réhabilitation de la rue Félix Pey et de la place Condroyer.

**La rénovation de la traverse des frères.** Ce site qui couvre un hectare est une friche urbaine située de part et d'autre de la traverse des frères. Le transfert de l'école Notre-Dame vers l'éco quartier nous a conduit à envisager la rénovation de cet îlot défavorisé.

Un comité consultatif a associé les administrés et les riverains à l'élaboration de l'opération dont le volet habitat respectera les bâtiments existants à caractère patrimonial. La réalisation d'espaces verts, de cheminements piétonniers et d'espaces publics compatibles avec une circulation apaisée, créeront un quartier qui s'inscrit dans la démarche Quartier Durable Méditerranéen.

La programmation sera établie après l'obtention de la maîtrise foncière par l'Etablissement Public Foncier Régional.

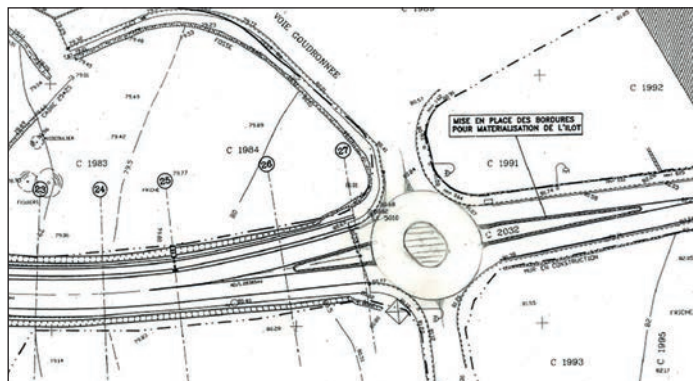


### LES PARTENAIRES FINANCIERS

	Participation	%
<b>Europe Feder</b>	<b>603 148 €</b>	<b>21</b>
<b>Région Sud</b>	<b>1 170 304 €</b>	<b>40</b>
<b>Commune</b>	<b>1 152 309 €</b>	<b>39</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 925 761 €</b>	<b>100</b>



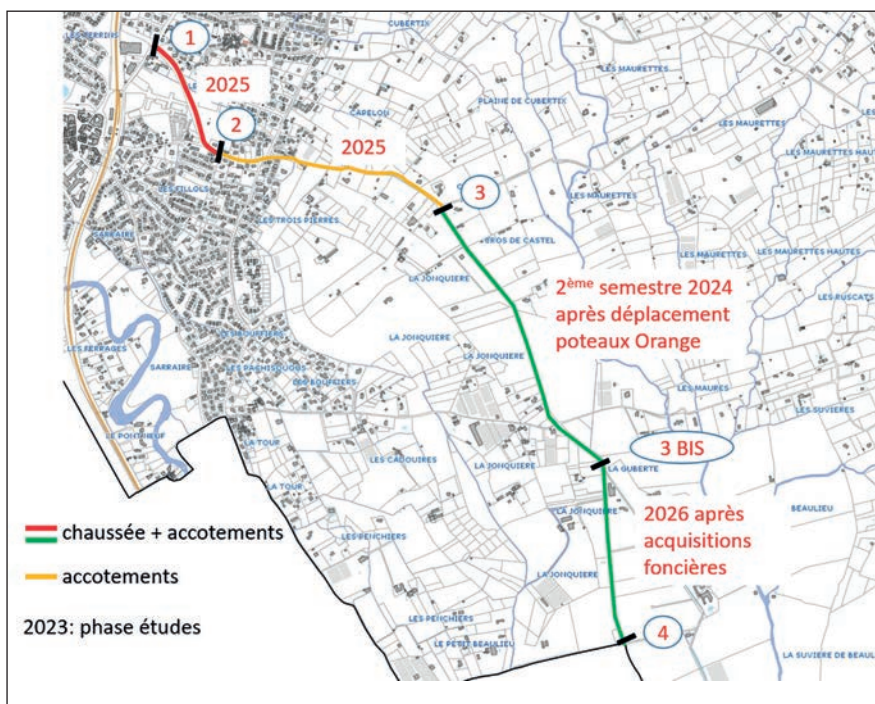
## Création d'un rond-point sur l'avenue de l'Europe



Le croisement entre l'avenue de l'Europe, artère très fréquentée, et la voie desservant l'entreprise Biocoop ainsi que le restaurant 343, réclamait la création d'un giratoire pour sécuriser la circulation en cet endroit.

A la demande de la commune, la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau, compétente pour les voiries de la zone d'activités, a réalisé les études préalables à la création d'un giratoire franchissable, dont les travaux seront réalisés en 2024, en concertation avec le département.

## Requalification de la RD 58



La Route Départementale 58 qui traverse l'écoquartier en allant vers La Crau par le chemin de Sauvebonne, fait partie d'un programme de réhabilitation et d'aménagement élaboré par la commune et validé par le Conseil Départemental.

Le principe retenu consiste à réhabiliter les chaussées tout en réduisant la largeur des voies afin de réduire la vitesse pour améliorer la sécurité d'une route très accidentogène.

L'aménagement des accotements favorisera les déplacements doux et sécurisés pour les piétons et les cyclistes.

Ces aménagements très conséquents seront réalisés selon un phasage établi par la commune et le service des routes du département. Sachant que **le premier tronçon** entre l'EcoQuartier et le chemin des Ruscats (en jaune sur la carte) a été réalisé en 2021, **le deuxième tronçon** le sera en 2024, entre le chemin des Ruscats



et le quartier de la Jonquière (3 à 3 bis en vert sur la carte). Enfin, la traversée de l'EcoQuartier par la RD 58, du rond-point des soldats du feu jusqu'à l'avenue de Beaulieu (en rouge sur la carte) sera traitée en 2025 avec notamment la réalisation d'un plateau traversant au niveau de la promenade des Solliès. Cette opération interviendra après la livraison définitive du quartier, en même tant que les travaux qui seront entrepris par la commune sur le chemin des Laugiers.

Enfin, **le dernier tronçon**, s'étendant de la Jonquière vers le secteur de Maraval, est envisagé pour 2026.

La partie traversant l'EcoQuartier fera l'objet d'aménagements spécifiques au niveau de la "Promenade des Solliès".

## Requalification de l'avenue des Oiseaux



La Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau a lancé la requalification de l'Avenue des Oiseaux le 13 novembre par des travaux qui s'achèveront au mois de juin 2024.

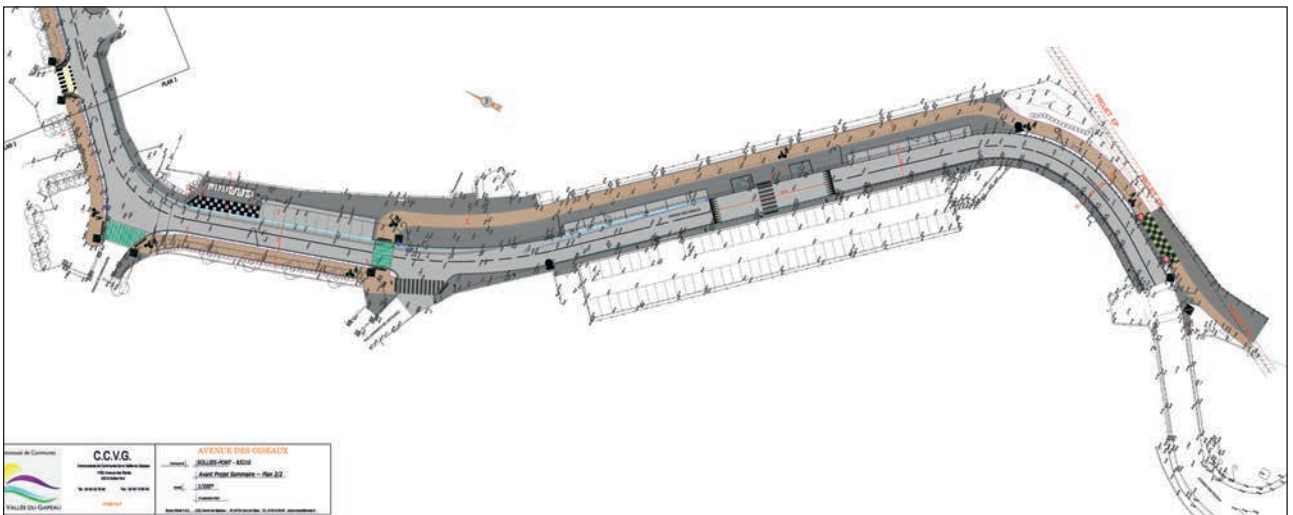
Classée d'intérêt communautaire depuis 2022, l'avenue des oiseaux est en effet empruntée par les automobilistes venant de la vallée du Gapeau pour se rendre à Hyères par la plaine ou à Toulon, pour éviter les bouchons au niveau de la bretelle de l'autoroute.

Outre la requalification du trottoir et de la chaussée dont la largeur sera réduite afin de limiter la vitesse, une voie de cheminement doux réservée aux cycles et piétons sera réalisée.

Elle sera séparée de la chaussée par des plantations.

Segmenté en quatre tronçons à partir du rond-point de la médaille militaire jusqu'au rond-point de l'Enclos, le chantier s'étendra sur un linéaire de plus de 800 mètres. Là encore, la commune assumera l'éclairage public de la nouvelle avenue avec des ampoules à Leds.

**Le coût de cette opération est estimé à 1,2 million d'euros.** A moyen terme, cette voie a vocation à devenir une route départementale qui permettra de relier la RD554 à la RD97.





# UNE VILLE QUI S'ÉQUIPE

**THIERRY DUPONT,**  
ADJOINT À LA JEUNESSE, AUX SPORTS  
ET AUX AFFAIRES COMMUNAUTAIRES

## Le stade Murat rénové et polyvalent



© Ville de Solliès-Pont



© Ville de Solliès-Pont

La Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau a engagé en 2020 de très importants travaux sur le stade communautaire Jean Murat avec la création d'une nouvelle piste d'athlétisme et le remplacement de sa pelouse naturelle grande consommatrice d'eau par un gazon synthétique biosourcé. Enfin, l'éclairage du complexe a été doté de projecteurs à LED.

Les travaux ont connu un retard de plus de deux ans, pour des raisons financières d'abord, puis par l'obligation de réaliser préalablement des travaux de dévoiement du ruisseau de Sainte-Christine vers le Gapeau, par un canal situé entre l'autoroute et le stade.

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau a réalisé ces travaux sur un tronçon d'une centaine de mètres pour permettre le début des travaux sur le stade qui ont démarré en juin et se sont terminés début novembre.

La pelouse naturelle du terrain d'honneur a été remplacée par un complexe composé d'une sous-couche en mousse indispensable à une pratique sécurisée du rugby en raison de ses qualités d'amortissement.

Cette couche est revêtue d'un gazon synthétique soupoudré de sable fin et de billes de liège naturel.

Ces travaux réalisés par la société Méditerranée Environnement ont représenté un coût de **1,2 millions d'euros**.

Parallèlement, a été réalisée la nouvelle piste d'athlétisme par la société Colas qui a effectué des travaux de terrassement et de drainage d'une couche de sable recouverte d'un enrobé appliqué en deux couches. Quatre couloirs de course ont provisoirement été tracés en attendant le retour des beaux jours, qui permettra l'application du revêtement définitif en tartane constitué de résine polyuréthane.

Cette deuxième tranche de travaux s'élève à **1,25 millions d'euros**.

Enfin un espace a été créé pour les épreuves de saut à l'extrémité sud du stade dont les enceintes grillagées ont été remplacées.

La communauté de communes dispose désormais d'un stade qui répond aux exigences fédérales pour la pratique du football et du rugby mais aussi pour celles de l'athlétisme qui disposera également d'une aire de lancer au complexe Dominici.



© Ville de Solliès-Pont

# UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON HABITAT



**PATRICK BOUBEKER,**  
ADJOINT À L'URBANISME,  
AUX TRAVAUX ET À L'ENVIRONNEMENT

La commune poursuit sa politique active de l'habitat afin de répondre aux besoins des habitants de la commune. En effet, la majorité des nouveaux logements créés sont occupés par des personnes habitant Solliès-Pont ou qui y travaillent. Permettre à chacun de se loger dignement pour des loyers abordables s'avère encore plus nécessaire en période d'inflation et de diminution du pouvoir d'achat.

Pour satisfaire ces besoins, la diversité des opérations immobilières proposées a permis aux différentes catégories de population d'accéder :

- à un habitat collectif et individuel,
- à l'accession libre et sociale à la propriété (avec le dispositif de Bail Réel Solidaire - BRS - qui permet de dissocier l'acquisition du logement de celle du foncier),
- à la location libre, intermédiaire et sociale.

**Cette politique a permis aussi et surtout de répondre au défi démographique** auquel la commune était confrontée par le vieillissement et la décroissance de sa population qui ont engendré la fermeture de 10 classes ces dernières années, une tendance qui s'est inversée depuis 4 ans, avec l'ouverture de 4 classes dont une classe inclusive ULIS.

**Il est utile de rappeler que la politique volontariste mais maîtrisée** en faveur de l'habitat et plus particulièrement de l'habitat social répond aux obligations de la Loi Sécurité et Renouvellement Urbain (Loi SRU) qui oblige la construction de Logements Locatifs Sociaux (LLS) correspondant à **25%** des résidences principales, soit plus de 1400 LLS, alors que la commune n'en comptait que 310 en 2008 !

Il a donc fallu construire et densifier en raison de la rareté du foncier aggravé par un habitat pavillonnaire qui a longtemps été la règle, des difficultés aggravées par les lois ALUR, ELAN, CLIMAT et RESILIENCE avec le principe Zéro Artificialisation Nette.

## **Le Contrat de Mixité Sociale : des obligations avec l'Etat**

Depuis 2016, cette politique s'est traduite par la signature de deux contrats de mixité sociale avec l'Etat. La loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (dite loi 3DS) du 21 février 2022, a supprimé l'échéance de fin décembre 2025 pour atteindre le taux de 25 % de logements sociaux par rapport au nombre de résidences principales.

Cette loi prévoit la possibilité d'établir un nouveau contrat de mixité sociale (CMS) liant la commune et l'Etat, mais aussi la communauté de communes de la Vallée du Gapeau ainsi que les principaux bailleurs sociaux de la commune, Var Habitat et Le Logis Familial Varois.

Ce contrat, qui permet une adaptation des objectifs de production de logements sociaux en fonction du contexte local, définit les actions et les moyens mis en œuvre par les différents signataires.

## **Les Opérations immobilières en cours de réalisation et en projet**

<b>Nom de l'opération</b>	<b>Nombre de logements</b>	<b>Type de construction</b>	<b>Mode d'occupation</b>	<b>Etat d'avancement</b>
Écoquartier les allées du château - îlot B	138 logements dont 56 locatifs sociaux	Habitat collectif et individuel	Locatif intermédiaire et social	Livraison fin 2023
Écoquartier les allées du château - îlot C1	79 logements dont 19 locatifs sociaux	Habitat collectif	Accession libre à la propriété, locatif libre, intermédiaire et social	Livraison 2024
Écoquartier les allées du château - îlot D1	88 logements locatifs sociaux	Habitat collectif	Locatif social	En cours de construction
Alba Flora - Flora Solis Les Plantades	153 logements dont 34 locatifs sociaux et 21 en bail réel solidaire	Habitat collectif et individuel	Accession libre et sociale à la propriété, locatif libre, intermédiaire et social	En cours de construction
Cœur de Village Square des Justes	79 logements dont 30 locatifs sociaux	Habitat collectif	Accession libre à la propriété, locatif libre et social	En cours de construction

# UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON HABITAT

## Les Opérations immobilières en cours de réalisation et en projet

Nom de l'opération	Nombre de logements	Type de construction	Mode d'occupation	Etat d'avancement
Traverse des Frères 1	12 logements locatifs sociaux	Habitat collectif	Locatif social	Démarrage des travaux début 2024
Chave/Roux Montée des écureuils	40 logements	Habitat collectif et individuel	Accession sociale à la propriété, locatif social	Acquisition et étude en cours
Les Fillols av. Charles Bouvant	30 logements	Habitat individuel	Accession sociale à la propriété, locatif social	Etude en cours
Site actuel de l'EHPAD F. Pey Rue Félix Pey	36 logements	Habitat collectif	Locatif social	Etude en cours Attente du transfert de l'EHPAD à l'EcoQuartier
Traverse des Frères 2	Environ 100 logements en réhabilitation et construction	Habitat collectif	Accession libre et sociale à la propriété, locatif libre, intermédiaire et social	Acquisition et étude en cours

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, la commune comptabilisait 790 logements locatifs sociaux ce qui représentent **14,5 %** des résidences principales.

Les 250 logements sociaux en cours de livraison ou de construction nous permettront d'atteindre **le taux de 20 % de logements sociaux à la fin de l'année 2025.**



© Ville de Solliès-Pont

**Pose de la première pierre le 19 juin 2023** des opérations immobilières **"Flora Solis et Alba Flora"** par le président de Var Habitat Thierry Albertini, maire de La Valette, le docteur André Garron maire de Solliès-Pont et président de la CCGV et Pierre-Alexandre Pernot, directeur général de SEGEPRIM.

98 logements sont réalisés par la société SEGEPRIM et 55 par Var Habitat dont 34 logements locatifs sociaux et 21 relevant du dispositif Bail Réel Solidaire (BRS) qui dissocie l'achat du logement de l'achat du foncier et diminue sensiblement le prix d'acquisition.

L'opération est réalisée sur le site d'un hectare où se dressait l'hôtel Flora et se compose de petits collectifs et de maisons individuelles, disposant de beaux espaces verts et de la labellisation NF Habitat. Ils sont proches des commodités et de l'école Frédéric Mistral.



© Ville de Solliès-Pont

**Pose de la première pierre le 3 juillet 2023** de l'opération immobilière **"Cœur village"** près du square des justes, le long de la rive droite du Gapeau et tout proche de l'église Saint Jean-Baptiste.

Cette opération est porteuse de 79 logements dont 30 locatifs sociaux avec une typologie qui va du T2 au T4. Dessiné par l'architecte Guy Arnoux, un sollièspontois d'adoption, le projet consiste en 2 immeubles séparés par un cheminement piétonnier lancé entre le square des justes et le pont de la Serre. Son architecture s'intègre à celle du centre ancien.

Les futurs habitants bénéficieront de la proximité des services du centre-ville, des équipements sportifs du stade Murat et de l'école Daudet.

# UNE VILLE QUI PROTÈGE SON ENVIRONNEMENT



**PHILIPPE LAURERI,**  
ADJOINT À LA SÉCURITÉ,  
AUX RISQUES MAJEURS  
ET À L'AGRICULTURE

## Changement climatique

### Les zones d'accélération des énergies renouvelables

Afin de lutter contre le changement climatique, conformément à l'Accord de Paris sur le climat adopté le 12 décembre 2015 à l'issue des négociations de la COP 21, la France a défini une Stratégie Nationale Bas-Carbone. L'objectif est d'atteindre la **neutralité carbone en 2050** c'est-à-dire un équilibre entre les émissions de gaz à effet de serre générées par l'activité humaine et l'absorption de carbone par les puits de carbone (les sols, les milieux humides et les forêts).

C'est dans ce cadre que la **loi du 10 mars 2023** relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables prévoit la création de "zones d'accélération des énergies renouvelables".

Les 2/3 de la consommation d'énergies en France qui proviennent des énergies fossiles représentent 68 % de nos émissions de gaz à effet de serre.

Sur la base d'informations fournies par l'Etat sur le potentiel d'implantation des énergies renouvelables, il appartient aux communes de délimiter ces zones d'accélération pour chaque catégorie des sources et des types d'installations de production d'énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque au sol, sur bâtiment ou sur ombrières, méthanisation, chaleur renouvelable, hydroélectricité, biogaz, biocarburant, etc.), en tenant compte de la nécessaire diversification des énergies en fonction des potentiels du territoire concerné et de la puissance des énergies renouvelables déjà installées.



De plus, le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) élaboré par la communauté de communes de la Vallée du Gapeau, a également identifié des potentiels de développement.

Ainsi, le territoire de Solliès-Pont dispose de potentiels pour développer plusieurs énergies renouvelables telles que le photovoltaïque et le solaire thermique sur toiture, la géothermie ou la méthanisation (station d'épuration intercommunale de La Crau).

#### EXPRIMEZ-VOUS !

Vous pouvez faire part de vos observations sur ce projet. Un registre est mis à votre disposition au service urbanisme (CTM - allée de la greffière), ainsi qu'une adresse mail ([urbanisme@solliespont.fr](mailto:urbanisme@solliespont.fr)) pour recueillir vos avis.

### Le relamping LED et la sobriété énergétique

Pour agir efficacement contre le réchauffement climatique et faire baisser sa facture énergétique, la ville de Solliès-Pont s'est déjà engagée dans des actions de fond depuis plusieurs années. Elle s'est équipée d'horloges astronomiques et a réduit depuis 2015 sa durée d'éclairage public. Elle a renforcé ces dispositions depuis le 2 janvier 2023.

L'expérience menée sur 10 mois a permis d'économiser 251 472 kWh et près de **30 000 €**. L'ensemble du parc de lanternes sera remplacé sur la période 2024-2025. Ces travaux commandés par la commune seront assurés par Territoire d'Énergie Var (TE83), anciennement Symielec Var.

Par ailleurs la commune surveille activement le respect des températures réglementaires dans ses bâtiments : réglage des équipements de production de froid et de chaleur mini 26°C l'été et maxi 19°C l'hiver et contrôle avec l'installation de thermomètres dans tous les bâtiments municipaux. Elle a commencé à remplacer les anciennes chaudières à gaz par des pompes à chaleur performantes. Après le groupe scolaire Frédéric Mistral, le groupe scolaire Alphonse Daudet et l'école Emile Astoin, ce sont cette année les écoles Jean Moulin et Houard Sauvat qui ont bénéficié de ces investissements.

Ce programme de sobriété énergétique des bâtiments se poursuivra sur plusieurs années.

#### LES PARTENAIRES FINANCIERS

	Participation	%
<b>Etat</b>	<b>193 302 €</b>	<b>32</b>
<b>TE 83</b>	<b>96 681 €</b>	<b>16</b>
<b>Commune</b>	<b>320 637 €</b>	<b>53</b>
<b>TOTAL</b>	<b>610 620 €</b>	<b>100</b>





# UNE VILLE QUI PROTÈGE SON ENVIRONNEMENT

## Arborer la ville et créer des îlots de fraîcheur



Pour faire face au réchauffement climatique et aux chaleurs estivales torrides, la commune renforce sa politique de l'arbre en ville. Tout projet d'aménagement urbain comporte des arbres d'ombrage lorsque les conditions d'implantation le permettent. C'est par exemple le cas sur les abords de la Maison de santé où une dizaine d'arbres de haute tige ont été plantés. C'est le cas également sur les projets Oasis dont bénéficient nos écoles.

C'est aussi l'un des objectifs du projet de centralité sur la rue Gabriel Péri.

Au-delà du simple ombrage, la ville travaille aussi sur la diversification et l'adaptation de la "palette végétale" au changement climatique. Il s'agit de sélectionner aujourd'hui des variétés végétales qui seront à même de résister aux

conditions climatiques dans 20 ou 30 ans. Elle lutte aussi contre l'imperméabilisation des sols urbains qui absorbent le rayonnement solaire et le renvoient ensuite sous forme de chaleur, ce que ne font pas les sols couverts de végétaux. La biodiversité est également favorisée par le retour de la petite faune en ville. L'idée est de passer des anciens "jardins publics" au retour de la "nature en ville", habitée par des insectes, des oiseaux, de petits animaux (lézards, écureuils, hérissons, chauve-souris...), en installant différentes strates de végétation, comme c'est déjà le cas dans l'écoquartier.

**LE SAVIEZ-VOUS ?** L'arbre apporte une ombre protectrice mais agit aussi comme un rafraîchisseur d'air naturel par l'évapotranspiration de son feuillage.

## Une rampe piscicole à Solliès-Pont



Nombreux sont les Solliès-Pontois qui se sont interrogés sur la nature des travaux menés cet été dans le lit du Gapeau au niveau du pont autoroutier.

Dans ses projets d'infrastructure comme dans son activité d'exploitation, VINCI Autoroutes mène une politique qui vise à limiter l'impact de l'autoroute sur l'environnement, en travaillant étroitement avec les associations de protection de la nature (Office Français de la Biodiversité, Ligue pour la Protection des Oiseaux, Syndicats mixtes, ...).

La restauration des continuités écologiques figure parmi ses objectifs, grâce aux écoponts, aux écoducs et aux aménagements pour les animaux.

Dans le cadre de son contrat avec l'État, VINCI Autoroute-ESCOTA doit procéder à un programme de rétablissement de

4 continuités piscicoles par des aménagements de "requalification environnementale", contribuant à la redynamisation et au repeuplement de l'écosystème local.

Ce programme comporte **des aménagements de passes à poissons** prévus sur le cours d'eau du Gapeau, sur la commune de Solliès-Pont, qui ont fait l'objet d'une déclaration au titre de la loi sur l'eau.

Ces travaux d'aménagements du Gapeau, sous le pont autoroutier, au niveau du seuil existant, consistaient à créer une rampe rugueuse en enrochements libres.

Des zones de franchissement à anguilles type tapis-brosse ont également été mis en œuvre sur les rives gauches et droites, au droit du seuil, afin de faciliter la remontée des poissons et des anguilles.

Les enrochements sont émergents afin de briser la force du courant ce qui facilite sa remontée.

A très court terme, ce rétablissement profitera à de nombreuses espèces, notamment à l'anguillette, à l'anguille jaune, au chevaine, au blageon, au barbeau méridional, au goujon, aux amphibiens et aux reptiles aquatiques, mais aussi aux oiseaux pêcheurs qui accompagnent la progression de ces espèces, comme les cincles plongeurs et les martins-pêcheurs...



**PHILIPPE LAURERI,**  
ADJOINT À LA SÉCURITÉ,  
AUX RISQUES MAJEURS  
ET À L'AGRICULTURE

En ces temps incertains et troublés, la Sécurité représente une priorité pour les sollièspontois comme pour l'ensemble des Français. La bonne collaboration des forces de gendarmerie et de police, l'amélioration des dispositifs législatifs et règlementaires contre les incivilités et les conduites délictuelles, la prévention des risques majeurs sont autant de moyens employés pour rassurer et protéger la population, un objectif qu'améliorera encore l'installation en cours d'un dispositif de vidéo protection plus étendu et plus performant.

## Un nouveau commandant à la brigade de gendarmerie de La Farlède

A l'occasion de la prise de commandement de la brigade de gendarmerie de La Farlède par le **lieutenant Jérôme Guezennec**, une prise d'armes a eu lieu le jeudi 12 octobre sur le parvis du château de Solliès-Pont.

Le chef d'escadron Etienne Eymeri, commandant la compagnie de gendarmerie de La Valette a fait reconnaître par les 33 gendarmes de la brigade le lieutenant Guezennec comme leur nouveau commandant.

Natif de Perros-Guirrec, ingénieur de formation, ce commandement est le premier poste du lieutenant Guezennec après sa sortie de l'école d'officiers de la gendarmerie de Melun.

Cette cérémonie a été l'occasion de rappeler le rôle essentiel assumé par la gendarmerie en milieu rural que ce soit dans le maintien de la sécurité publique et de la sécurité routière mais aussi dans l'importante activité judiciaire produite.

Le harcèlement scolaire, les violences intra familiales feront partie des priorités du nouveau commandant tout comme la proximité avec les populations, facilitée par l'excellente coopération avec les polices municipales et un ancrage quotidien sur la voie publique comme le sont les vacations assurées le mercredi à France Services.

Chaque année, l'assemblée plénière du Comité Intercommunal



© Ville de Solliès-Pont

de Sécurité et Prévoyance de la Délinquance organisée par l'intercommunalité témoigne de l'activité de la brigade et de l'excellente collaboration avec les acteurs locaux responsables de la sécurité publique.



© Ville de Solliès-Pont

## L'association des Maires du Var à Solliès-Pont

Le vendredi 22 septembre, le docteur André Garron maire de Solliès-Pont recevait dans la salle d'honneur Forbin le conseil d'administration de l'association des maires du Var dont il est vice-président.

La séance a été ouverte par Jean-Pierre Véran, président de l'association et maire de Cotignac, en présence d'une quinzaine de maires, membres du conseil d'administration. L'association des maires du Var représente localement l'association des maires de France présidée par David Lisnard, maire de Cannes. Elle offre aux maires un moyen de communication avec les services de l'Etat représentés par le préfet du département monsieur Mahé.

C'est aussi un lieu d'échanges pour les maires concernant

leurs difficultés dans la gestion de leurs communes comme la prévention et la lutte contre les violences infligées aux élus. Cette question d'actualité après l'agression subie récemment par le maire de la commune de Saint-Brévin en Loire Atlantique était à l'ordre du jour de la réunion.

Ce problème important qui a été rappelé par monsieur le préfet du Var dans une lettre adressée aux maires du département, a conduit monsieur Lovisolo député de Vaucluse et monsieur Karl Olive, député des Yvelines à rédiger une proposition de loi aggravant les sanctions pénales contre les auteurs de violences envers les élus. Un moment d'échanges convivial a conclu la réunion.

## La prévention et la lutte contre les menaces et les violences faites aux élus

Ce sujet d'actualité qui avait été abordé pendant le conseil d'administration de l'AMF quelques jours auparavant à Solliès-Pont, a été débattu par une réunion présidée par monsieur le préfet du Var, Philippe Mahé qui était destinée aux maires de l'arrondissement de Toulon et dépendant du tribunal judiciaire de la Métropole.

Le maire de Solliès-Pont a participé à cette réunion en tant que vice-président de l'association des maires du Var et représentant Jean-Pierre Véran, président de l'association. Étaient également présents monsieur Samuel Finielz, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Toulon, monsieur le directeur départemental de la sécurité publique du Var et monsieur le commandant de groupement de gendarmerie départementale du Var.

Il a été rappelé les moyens et les dispositifs dont peuvent profiter les élus pour prévenir les violences et les menaces dont l'augmentation devient inquiétante.

Si le concours des polices municipales et de la gendarmerie reste fondamental, il va être accompagné par des formations pour adapter le comportement des élus dans ces situations



difficiles mais aussi par de nouvelles mesures juridiques et judiciaires comme l'attribution de la protection juridique et le renforcement des sanctions judiciaires contre les auteurs des violences proposées par la loi élaborée par les députés Lovisol et Olive.

Enfin, un document renfermant les numéros téléphoniques des référents institutionnels de l'arrondissement de Toulon a été adressé aux maires du territoire concerné.

## Bilan de fin de saison du Comité Communal des Feux et Forêts (CCFF)



Les 35 membres qui font partie du CCFF de Solliès-Pont rattaché à la Réserve Communale de Sécurité Civile ont pour mission de participer à la sauvegarde de la forêt et à la protection des biens et des personnes, en prévenant et en détectant les départs d'incendie tout en assurant le guidage des unités de pompiers vers les zones sinistrées.

**Le vendredi 20 octobre**, une réunion au siège du CCFF près du boulodrome a dressé le bilan du comité pour l'année 2023. Entouré du docteur André Garron, maire de Solliès-Pont et président du CCFF, de la capitaine Polyak, chef du centre de secours et d'incendie de Solliès-Pont, Philippe Lauréri, adjoint au maire pour les risques majeurs, chef du CCFF par délégation du maire et président départemental du Var des CCFF, a dressé les actions du comité au cours d'une année où malgré la sécheresse et une canicule sévère qui avaient fait classer nos massifs forestiers en risque extrême pendant 28 jours, aucun sinistre important n'a été déploré sur le territoire. La nouvelle stratégie consistant à l'emploi préventif et permanent de moyens lourds déployés dans les airs et au sol

pour la détection et le traitement précoce des départs de feu a été efficace.

Le CCFF a été un élément de cette stratégie. Ses membres ont effectué durant la période estivale 320 heures de patrouilles, soit 1601 kilomètres parcourus par 64 équipiers, pendant que 89 autres étaient de garde à la vigie de Peyranne ouverte sur la plaine et ses environs, une surveillance représentant 445 heures de présence.

Le nouveau véhicule porteur d'eau Toyota de 500 litres acquis cette année par la commune avec une participation de 50% de la région, a donné entière satisfaction.

Par sa connaissance du terrain, le CCFF permet une intervention rapide et efficace sur les feux naissants, et cela en parfaite collaboration avec nos amis pompiers.

En intersaison, la réserve de sécurité civile reste active en informant et en renseignant les habitants sur les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) prescrits par arrêté municipal. Elle participe également aux exercices de pré-saison en collaboration avec les pompiers de la commune.



# Noël

## à Solliès-Pont

20 au 30 décembre 2023 / Centre-ville



### Vendredi 22 décembre

Place du Général De Gaulle

17h à 19h : Patinoire

Église Saint Jean-Baptiste

20h : *Concert de Noël*  
de l'école de musique de la  
Vallée du Gapeau

### Samedi 23 décembre

Église Saint Jean-Baptiste

9h30 à 17h30 : Accueil dans l'église, découverte  
de la crèche provençale et brunch offert le matin

Place du Général De Gaulle

10h à 19h30 : Patinoire - Manèges - Jeux pour enfants

10h à 20h : Marché de Noël

10h : Ouverture des festivités par Monsieur le Maire

10h30 : Dixie au fil du Gapeau

10h à 12h / 13h30 à 17h : Atelier maquillage

10h à 12h / 13h30 à 19h : Comité des fêtes (COF)

Atelier poterie

Salle Saint-Dominique

15h : Goûter offert par « les tables ouvertes paroissiales »

15h : « *Arrivée du Père Noël* »  
par le Comité des fêtes (COF)

15h et 18h : Présence des mascottes

17h30 : Quizz de Noël

18h à 19h : « *Parade de Noël* »

par le Comité des fêtes COF

Départ du château



### Mercredi 20 décembre

Place du Général De Gaulle

10h à 12h / 13h30 à 19h : Patinoire

08h à 13h : Marché hebdomadaire



Opération : un sapin de Noël  
en partenariat avec Bricomarché  
et le CCAS de Solliès-Pont

Déposez votre lettre au Père Noël dans la boîte aux lettres  
disponible à l'accueil de la mairie à partir 5 décembre

## Dimanche 24 décembre

### Place du Général De Gaulle

10h à 16h : Patinoire  
Manèges - Jeux pour enfants

10 à 16h : Marché de Noël

10h à 12h / 13h30 à 16h : Comité des fêtes (COF)  
Atelier poterie / Atelier maquillage

14h : Présence des mascottes

15h : Quizz de Noël

### Église Saint Jean-Baptiste

18h : Veillée de Noël

18h30 : Messe de Noël

## Jeudi 28 décembre

### Place du Général De Gaulle

10h à 12h / 13h30 à 19h : Patinoire  
Manèges - Jeux pour enfants

10h à 12h / 13h30 à 19h : Comité des fêtes (COF)  
Atelier poterie / Atelier maquillage

15h30 et 17h30 : Présence des mascottes

17h30 : Quizz de Noël

### Salle quiétude

14h / 15h30 : Atelier « Pâtisserie »  
par Solliès-Pont animations  
(inscriptions obligatoires)

## Mardi 26 décembre

### Place du Général De Gaulle

10h à 12h / 13h30 à 19h : Patinoire  
Manèges - Jeux pour enfants

10h à 12h / 13h30 à 19h : Comité des fêtes (COF)

Atelier poterie / Atelier maquillage

15h30 et 17h30 : Présence des mascottes

17h30 : Quizz de Noël

### Salle quiétude

14h / 15h / 16h : Atelier « Bougies de l'an nouveau »  
par Solliès-Pont animations (inscriptions obligatoires)

## Vendredi 29 décembre

### Place du Général De Gaulle

10h à 12h / 13h30 à 19h : Patinoire  
Manèges - Jeux pour enfants

10h à 12h / 13h30 à 19h : Comité des fêtes (COF)

Atelier poterie / Atelier maquillage

15h et 17h30 : Présence des mascottes

15h30 : Concours biscuits de Noël (inscriptions obligatoires)

17h30 : Quizz de Noël

### Salle quiétude

14h / 15h / 16h : Atelier « Arbre de vie et set de table »  
par Madame LAMBERT (inscriptions obligatoires)

## Mercredi 27 décembre

### Place du Général De Gaulle

08h à 13h : Marché hebdomadaire

10h à 12h / 13h30 à 19h : Patinoire  
Manèges - Jeux pour enfants

10h à 12h / 13h30 à 19h : Comité des fêtes (COF)  
Atelier poterie / Atelier maquillage

15h30 : Concours déguisement de Noël

15h et 17h30 : Présence des mascottes

17h30 : Quizz de Noël

### Salle quiétude

14h / 15h / 16h : Atelier « Cartes de voeux »  
par Solliès-Pont animations (inscriptions obligatoires)

## Samedi 30 décembre

### Place du Général De Gaulle

10h à 12h / 13h30 à 19h : Patinoire  
Manèges - Jeux pour enfants

10h à 12h / 13h30 à 19h : Comité des fêtes (COF)

Atelier poterie / Atelier maquillage

15h30 et 17h30 : Présence des mascottes

17h30 : Quizz de Noël

10h à 12h / 14h à 16h : Sculptures sur ballons avec Patrick ATTRACK

### Espace associatif

16h : Lecture concert « Le père Noël et les fourmis »  
(inscriptions obligatoires)

16h30 : Lecture concert « L'enfant aux grelots »  
(inscriptions obligatoires)

# Les temps forts de Noël

## Mercredi 20 décembre

### Salle des fêtes

17h30 : Spectacle de marionnettes



## Dimanche 17 décembre

### Place du général de Gaulle

11h15 : Parade des pères Noël motards



## Jeudi 21 décembre

### Parvis du château

17h30 : Spectacle  
« La chasse aux trésors l'Olaf »



## Samedi 23 décembre

### Centre-ville

15h : Arrivée du père Noël  
18h à 19h : Parade de Noël  
par le « Comité des fêtes » (COF)



Patinoire  
Gants obligatoires  
Port du casque souhaité



Animations sur la patinoire  
du 20 au 30 décembre



# UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



**JEAN-PIERRE COIQUAULT,**  
ADJOINT AUX ENTREPRISES,  
AUX COMMERCES ET À L'ARTISANAT

Avec l'Habitat, l'Emploi reste la priorité de la politique municipale, attentive au développement économique de la commune dans ses différents volets comme l'installation de nouveaux commerces, la diversification des grandes surfaces ou la protection et le développement de notre zone agricole.

## La Zone Agricole Protégée (ZAP) : on avance !

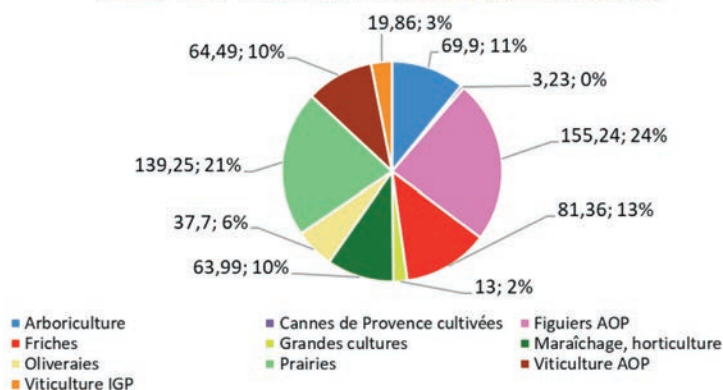
En partenariat avec la chambre d'Agriculture du Var, la SAFER et les agriculteurs du territoire, la communauté de communes de la Vallée du Gapeau et les communes de Solliès-Ville, La Farlède et Solliès-Pont ont engagé les procédures visant à mettre en place des Zones Agricoles Protégées (ZAP) et a élaboré une stratégie globale pour la libération du foncier agricole. L'objectif est double :

- Sécuriser l'agriculture sur le long terme en préservant le foncier et en luttant contre les friches.
- Développer l'agriculture, notamment les filières alimentaires.

Les espaces agricoles de Solliès-Pont se caractérisent par **une grande diversité des cultures**. Si, les vergers de figues labellisés AOP Figue de Solliès occupent près d'un quart des surfaces agricoles, soit plus de 155 ha exploités, les prairies (21 % des surfaces agricoles), la vigne (AOP et IGP réunies -13 %), les arbres fruitiers (autres que la figue 11%), les surfaces maraichères et horticoles (10 %) et les oliveraies (6 %) occupent une place non négligeable.

Les friches, quant à elles, représentent plus de 80 ha soit 13 % de la surface agricole.

**Solliès-Pont - MOSA 2017 : Type de culture en hectares**



La commune est concernée par de nombreux labels de qualité :

- **AOP Figues de Solliès ;**
- **AOP Côtes de Provence (viticole) ;**
- **IGP Méditerranée (viticole) ;**
- **IGP Var (viticole) ;**
- **IGP Thym de Provence ;**
- **IGP Miel de Provence.**

Il ressort des enquêtes réalisées auprès des exploitants agricoles que plusieurs d'entre eux ont des projets d'agrandissement évalués à plus de 65 ha, notamment les jeunes agriculteurs de plus en plus demandeurs de parcelles exploitables.

Malgré ce dynamisme, la pression et la rétention foncières restent fortes et détournent encore les parcelles agricoles de leur vocation.

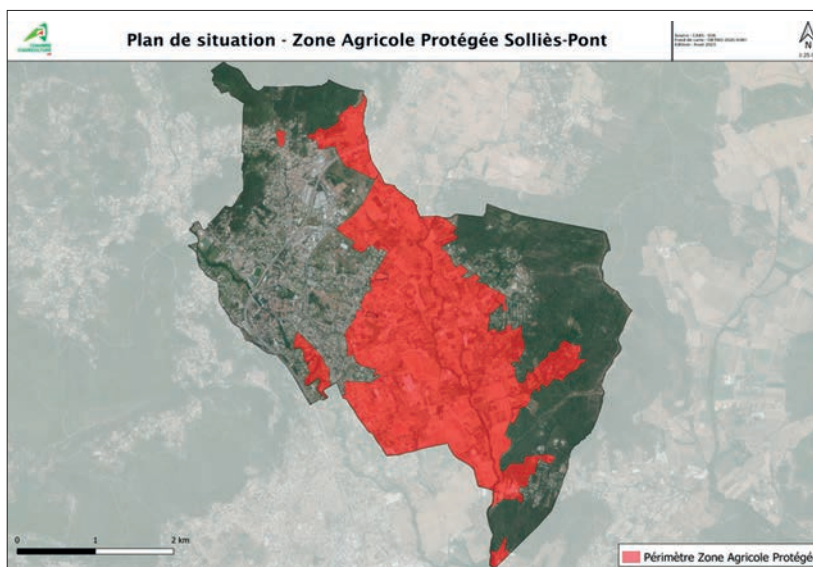
Face à ce constat, par une délibération du 28 septembre 2023, le conseil municipal a approuvé le projet de délimitation de la ZAP en incluant l'intégralité des parcelles classées en zone agricole au Plan Local d'Urbanisme (PLU).

## EXPRIMEZ-VOUS !

Le projet de Zone Agricole Protégée sera soumis à enquête publique au premier trimestre de l'année 2024.

Un commissaire enquêteur sera désigné par le tribunal administratif de Toulon pour recueillir les observations.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de ZAP, éventuellement modifié pour tenir compte des observations émises, sera soumis au conseil municipal pour validation. Un arrêté préfectoral arrêtera définitivement le périmètre qui deviendra une servitude d'utilité publique annexée au PLU.



# UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## Bientôt un nouveau centre Intermarché à Solliès !

Le jeudi 5 octobre, à l'initiative de monsieur Gauthier Bayard, la première pierre du futur centre commercial Intermarché a été posée en présence de Didier Brémond, 1<sup>er</sup> vice-président du conseil départemental, de nombreux élus dont les maires de l'intercommunalité, mais aussi des agents communaux et intercommunaux, des représentants des associations et des directeurs des centres Intermarché du territoire.

L'objectif du nouveau centre consiste en la création de locaux modernes et fonctionnels offrant des prestations commerciales diversifiées, capables de répondre aux besoins d'une nombreuse population. Un objectif justifié quand on sait que l'offre commerciale de Solliès-Pont ne couvre que 20% des besoins alimentaires des habitants du territoire et seulement 5% de l'offre culturelle et de la couverture multimédia.

Dans son allocution, le docteur André Garron, maire de la commune, a rappelé la longue procédure et les nombreux obstacles surmontés depuis 2016, date de l'achat par le précédent directeur des deux anciens bâtiments de l'entreprise CBC situés sur une friche industrielle de 34 620 m<sup>2</sup>.

Ce n'est que le 7 février 2019 que la Commission Nationale de l'Aménagement Commercial donna son accord après un premier refus à la suite des recours intentés par de grandes surfaces contre le projet initial.

Le nouveau permis de construire proposait un projet plus modeste avec **une surface de vente de 4 900 m<sup>2</sup>**, où le magasin multimédia occuperait 1 100 m<sup>2</sup> et qui comprendrait également une restauration légère de 33 m<sup>2</sup>, une brasserie de 474 m<sup>2</sup> ainsi qu'une cellule artisanale de 300 m<sup>2</sup> environ. Enfin, 473 places de stationnement seront réalisées.

L'environnement et les exigences imposées par la transition



énergétique ont été respectés comme l'économie de foncier et une très faible imperméabilisation des terrains, permise par la réutilisation des deux bâtiments préexistants, mais aussi par la production d'énergie renouvelable assurée par 2 600 m<sup>2</sup> d'ombrières photovoltaïques sur le parking silo. Enfin, les espaces verts occuperont 7 000 m<sup>2</sup> auxquels s'ajouteront 366 m<sup>2</sup> de toitures végétalisées.

Le nouveau centre commercial Intermarché de Solliès-Pont va bientôt faire profiter notre population d'**une offre commerciale nouvelle et satisfaisante** qui, en limitant l'évasion de la clientèle du territoire vers les grandes surfaces de la métropole voisine, sert les intérêts des commerçants du centre-ville, dont l'association s'est déclarée favorable au projet.

Après un retard de 3 ans dû à la pandémie et à des difficultés techniques, les travaux ont démarré pour une livraison fin 2024.



# UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## Abandon du projet des halles gourmandes

Nous sommes au regret de vous annoncer la suppression du projet de halles qui devait s'installer sur le site de l'ancienne cave coopérative.

Le permis de construire déposé par le promoteur et instruit par la commune, prévoyait des espaces de vente sur le premier niveau et une brasserie à l'étage.

Quelques mois plus tard, ce même promoteur a proposé un nouveau projet avec un centre de formation de cuisiniers en sous-sol et une salle de restauration à l'étage d'une capacité de 400 repas avec spectacles en soirée...

Ce projet qui n'était pas conforme au permis de construire délivré dépassait très largement les capacités de stationnement de l'endroit et s'avérait, en outre potentiellement, très nuisible pour la tranquillité des habitants de l'Eco Quartier voisin.

Ces profondes réticences exprimées par la commune ont conduit l'initiateur du projet à abandonner celui-ci et à casser la promesse de vente établie avec les propriétaires du bâtiment convoité.

## Bienvenue aux nouveaux commerçants



### AVANT GARDE

Hairdresse and barber

8, av. du Lion - Espace Cadenet  
07 65 16 61 58



### BOUCHERIE PARTHENAISE

Boucherie, charcuterie, traiteur

300, avenue de l'Arlésienne  
04 94 13 09 67



### BREAK'IN BOWL

Poke-Bowl

8, av. du Lion - Espace Cadenet  
04 83 99 21 52



### DE FIL EN AIGUILLE

Couture, retouche, repassage

8, av. du Lion - Espace Cadenet  
06 82 40 64 45



### EXCEL COIFFURE

Salon de coiffure

C.CI Intermarché  
04 94 28 89 37



### MAE BEAUTEÉ

Esthéticienne, onglerie

29, rue de la République  
07 82 18 40 26



### RAFFAELLO PIZZA

Pizzeria

Av. du Lion - Espace Cadenet 2  
06 98 17 83 76



### TOUT IRA BIEN

Marquage textile, objets pubs

3, rue de Bruxelles  
06 13 58 72 73





# UNE VILLE FIÈRE DE SA JEUNESSE

**THIERRY DUPONT,**  
ADJOINT À LA JEUNESSE, AUX SPORTS  
ET AUX AFFAIRES COMMUNAUTAIRES

## //// //// Terre de jeux 2024 : l'olympisme à l'honneur //// ////



Le mercredi 21 juin 2023, la commune a participé à la journée intercommunale "Terre de jeux 2024" qui s'est déroulée sur les espaces sportifs intercommunaux du complexe sportif Christophe Dominici, du stade de Solliès-Toucas et de l'esplanade Lanza.

Destinée à promouvoir **la pratique sportive et les valeurs de l'olympisme**, mais aussi la découverte pour les enfants des associations sportives présentes sur le territoire, cette journée a rassemblé 180 enfants âgés de 6 à 10 ans appartenant aux centres d'accueil collectifs de mineurs des 5 communes de l'intercommunalité.

Le docteur André Garron, maire de Solliès-Pont et président de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau a déclaré ouverte la journée Terre de Jeux 2024, entouré de ses collègues maires et de Lucienne Roques, présidente du CDOS, le Comité Départemental Olympique et Sportif du Var à l'origine de la manifestation.

Etaient également présents, la marraine et le parrain de la

journée Terre de Jeux pour le Var, Flora Artzner, une jeune hyéroise, championne de wingfoil et Axel Mazella, champion de kitesurf.

La prestation du serment olympique par 2 élèves a été suivie par le défilé joyeux et coloré des 180 enfants répartis en 18 équipes, chaque commune représentant un continent.

La délégation de Solliès-Pont, forte de 80 élèves portait les couleurs de l'Océanie.

Les activités sportives allaient occuper toute la journée et proposer à nos jeunes amis un large éventail de 17 ateliers allant du rugby au baseball en passant par le tennis de table, le tir à l'arc ou le rugby fauteuil.

Tous se sont retrouvés à 16 heures pour la clôture de l'évènement et la proclamation du palmarès en présence des joueurs du RCT et de leur entraîneur Pierre Mignoni, avant d'être récompensés pour leur bonne conduite et leur participation à cette journée dont ils se souviendront longtemps.



Andy Garcia



Lucas Vaccaro

## Champions du monde militaire

**Andy Garcia**, engagé dans la marine nationale et **Lucas Vaccaro**, réserviste dans l'armée de terre, ont été sélectionnés dans l'équipe de France militaire de rugby qui vient de remporter le championnat du monde militaire de rugby qui a opposé cet été en Bretagne 12 nations. Bravo et merci à Andy et à Lucas pour avoir fait honneur au Rugby Club de la Vallée du Gapeau, le club où ils ont été formés !

## Cinquantenaire du RCVG le rugby et Solliès à l'honneur



**Samedi 23 septembre 2023**, le monde du rugby de la commune et plus largement de la vallée du Gapeau s'est réuni dans la cour d'honneur du château pour fêter un évènement d'importance, le cinquantenaire de la création du Rugby Club de la Vallée du Gapeau, un club qui appartient sans contexte au patrimoine de la commune.

C'est ce qu'a affirmé le docteur André Garron, maire de Solliès-Pont, dans son allocution, entouré de Sébastien Rizza président de la ligue sud de rugby, de Jean-Louis Lacroix, président du RCVG, des maires de l'intercommunalité et de nombreux élus, mais aussi des anciens présidents du club, des joueurs et anciens joueurs, et des nombreux bénévoles, partenaires et collaborateurs qui ont fait du RCVG un grand club, un club que nous aimons et qui a tant contribué à l'identité de **Solliès-Pont, centre incontesté de la pratique du rugby** dans notre belle vallée. Cette réussite, nous la devons au dynamisme et à la passion de plusieurs générations de joueurs et de personnalités séduits par les valeurs humaines portées par le rugby, sport de combat mais aussi école d'apprentissage de la vie pour des centaines ou plutôt des milliers de jeunes qui ont joué dans les équipes du RCVG dont l'anniversaire a été l'occasion de rendre hommage à toutes celles et à tous ceux qui ont participé à son développement et à son évolution.

Le début héroïque que l'on peut dater à 1920 a eu pour théâtre un champ du quartier Sainte-Maïsse.

Ce n'est qu'en 1973, il y a 50 ans, que fut créé le Rugby Club Solliésin par des supporters passionnés du RCT qui allaient marquer l'histoire du rugby à Solliès, Claude Teisseire, Gilbert Castel, Joël Accossano, Zé, et quelques autres.

Présidé par le flamboyant **Docteur Froissard**, le club allait entamer sa marche en avant avec des entraîneurs qui ont laissé leur empreinte comme Jean Baldizone, Claude Poggioli, Albert Guerrucci ou Alex Corbani pour n'en citer que quelques-uns.

En 1977, **Eugène Le Tinnier** allait employer sa présidence à structurer l'école de rugby dont l'importance allait grandir jusqu'à devenir plus tard l'ultime rempart du club. Enfin, sous la présidence de Pierre Husson, le RCVG allait se classer en honneur.

Sous l'impulsion de **Jean Murat**, le maire d'alors, la construction à la fin des années 80 du stade qui porte son nom, allait remplacer le vétuste et inadapté stade municipal, devenu le parking Rezzonnico, dont on peut voir encore le guichet de la billetterie, accolé à notre église.

Cette nouvelle structure allait permettre au club de déployer ses ambitions en accédant en fédérale 3 en 1991 puis en 1997, date historique, en fédérale 2 sous la conduite des coprésidents Joël Accossano et Albert Guerruci.

Le club allait hélas rétrograder à 2 reprises en fédérale 3 avant de remonter chaque fois en fédérale 2, en 2006 puis en 2008 sous les présidences de Denis Trabaud et de Jean-Louis Le Tinnier.

Dans les années 2010, le club allait vivre une période noire avec des résultats en demi-teinte qui allaient devenir catastrophiques sous la présidence Patrone où les fondamentaux du club furent remis en cause avec les résultats que l'on sait. Yves Rey et Jean-Louis Martinez tentèrent d'assainir une situation qu'allaient encore aggraver des problèmes financiers.

# UNE VILLE FIÈRE DE SA JEUNESSE



L'école de rugby, il faut remercier sa directrice d' alors, Charlotte Cannet, ainsi que l'équipe des cadets, surnagèrent grâce à la création de l'association "les minots du Gapeau" qui allait permettre au club de conserver l'indispensable soutien financier de l'intercommunalité qui allait permettre au club de se relever et de rebondir sous la présidence dynamique et avisée de **Jean-Louis Lacroix**. Celui-ci allait être aidé pour l'entraînement par 3 anciens joueurs, Sébastien Suzzoni, Jérémy Trabaud, le fils de Denis et par son propre fils Anthony. Grâce à eux et à tous les joueurs et bénévoles, le RCVG retrouva la fédérale 3 en 2022.

Aujourd'hui, **le club entraîne 330 joueurs** et compte une équipe sénior, une équipe junior et cadet, mais aussi une école de rugby groupant 150 élèves qui ambitionnent de suivre les traces de leurs **glorieux anciens** : Christophe Dominici, Patrick Teisseire, Jean-Charles Orioli, Melvyn Jaminet, Martial Cottin, Anthony Lacroix, Anthony Viard, Lilian Vaccaro et Miguel Mathieu pour n'en citer que quelques-uns. Des joueurs formés au sein du RCVG, véritable pépinière de champions, dont les maillots jaune et noir tapissent les murs de l'Office Intercommunal de Tourisme qui célèbre lui aussi le cinquantenaire par une exposition étalée du 15 septembre au 6 novembre.

Cette excellence continue comme en témoignent les sélections d'Andy Garcia et de Lucas Vaccaro dans l'équipe de France militaire de Rugby qui vient de remporter le championnat du monde. Enfin, le club disposera bientôt au mois de novembre de la nouvelle pelouse synthétique du complexe sportif Jean Murat après de très importants travaux réalisés par la communauté de communes.

Bravo au RCVG, bravo à ses cadres, à ses joueurs et à tous les bénévoles qui, depuis 50 ans portent haut et fièrement les couleurs jaunes et or d'un club remarquable et exemplaire !





**ALEXANDRA DELGADO,**  
ADJOINTE AUX AFFAIRES SCOLAIRES  
ET À LA PETITE ENFANCE

## Une rentrée scolaire satisfaisante

**Le lundi 4 septembre**, la rentrée des classes de nos 8 écoles primaires s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Accompagné des élus référents et des agents territoriaux, le docteur André Garron a participé à cet événement important qui a permis de dresser un état des lieux et un bilan des actions accomplies et de celles à venir.

Les motifs de satisfaction sont nombreux, au premier rang desquels l'augmentation du nombre d'élèves qui voisine 1 100, soit 54 de plus qu'en 2022, un chiffre qui confirme le renouveau et le rajeunissement démographique de la population, qu'a permis notre politique du logement et la création d'un marché locatif accessible aux jeunes actifs.

Les écoles du centre-ville ont été particulièrement concernées par les enfants des familles installées à l'EcoQuartier qui ont entraîné la création d'une nouvelle classe à l'école Jean Moulin. La visite des établissements scolaires a vérifié l'amélioration sensible de l'environnement dans lequel évoluent les écoliers et le corps enseignant. Ainsi un très gros effort a été consenti avec l'installation d'une trentaine de pompes à chaleurs supplémentaires, mais aussi la finalisation du programme engagé en 2019 concernant la réhabilitation des salles de restauration scolaire de toutes nos écoles.

Enfin, le programme Oasis, relatif à la reperméabilisation et à la renaturation des cours d'école dont a profité en 2022 le groupe scolaire central, a été étendu cette année à l'école Alphonse Daudet avec une première tranche de travaux pour



© Ville de Solliès-Pont

la rénovation de l'espace sportif.

Deux points méritent d'être signalés, l'installation de l'inspection d'académie à Solliès-Pont, opérationnelle depuis le 4 septembre 2023 et la remise gratuite à tous les écoliers d'un kit de fournitures scolaires. Cette mesure instituée par la commune depuis 2018 sera reconduite avec communication aux parents bien avant la rentrée, de la liste des fournitures qui seront distribuées aux enfants.

La rentrée scolaire qui s'est déroulée dans un climat serein a marqué la reprise de la collaboration positive et productive entre la commune, les enseignants et les parents d'élèves, afin que ceux-ci profitent d'un environnement sûr et confortable, propice à leur réussite et à leur épanouissement.

## L'Inspection Académique s'installe à Solliès-Pont

**Le lundi 18 septembre** ont été inaugurés par le docteur André Garron, maire de Solliès-Pont et par madame Laure, inspectrice d'académie, les nouveaux locaux de la circonscription de l'éducation nationale de Solliès-Pont.

Initialement basé à Cuers, ce service est désormais situé au premier étage de l'immeuble du CCAS de la commune, dans les anciens locaux du guichet unique qui a été transféré au rez-de-chaussée du même immeuble.

D'importants travaux de réhabilitation effectués en régie ont été nécessaires pour obtenir des locaux spacieux, confortables et fonctionnels, dont disposera l'équipe de la nouvelle circonscription.

Celle-ci, composée de 6 personnes, dont 4 conseillers pédagogiques et d'une secrétaire, vont sous l'autorité de madame Laure, gérer les 8 écoles primaires de la commune et celles des quatre autres communes de l'intercommunalité, mais aussi les écoles de Cuers, de Pierrefeu, de Collobrières et de Puget-Ville.

La commune de Solliès-Pont est heureuse d'accueillir les services de l'éducation nationale dont la proximité avec nos écoles et leurs personnels ne peut qu'améliorer le système éducatif local vers plus d'innovation et de concertation pour



© Ville de Solliès-Pont

les projets de demain comme la définition d'une nouvelle carte scolaire et la création de nouvelles classes.

Consciente que l'éducation est le facteur déterminant de l'épanouissement individuel mais aussi le socle d'une société équilibrée et apaisée, la municipalité accueille avec satisfaction ce nouveau service public qui profitera de la proximité des services sociaux de la commune, de France Services et du bel outil culturel que représentera notre médiathèque.



# UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SA CULTURE

**MARIE-AUORE GOTTA-SMADJA,**  
ADJOINTE À LA CULTURE,  
À L'ÉVÉNEMENTIEL, AU PATRIMOINE,  
AU TOURISME ET AUX CULTES

Les nombreuses associations culturelles, les festivals mais aussi les expositions de qualité et les grandes manifestations populaires ont continué d'agrémenter notre vie quotidienne dans les beaux espaces naturels et dans les espaces publics communaux.



## Balade en Provence avec les Maîtres provençaux

A l'occasion des fêtes du patrimoine, l'office culturel de Solliès-Pont en partenariat avec la Galerie Estades et la municipalité, a eu le plaisir d'offrir au public une "balade en Provence" en l'invitant à contempler une sélection d'œuvres d'artistes de renom du 19<sup>ème</sup> siècle, 20<sup>ème</sup> siècle et contemporains pendant l'exposition qui leur a été dédiée du 12 au 23 septembre 2023.

Le succès a été au rendez-vous pour cet événement exceptionnel qui a permis à 1200 personnes dont 200 élèves des écoles primaires de Solliès-Pont de contempler les œuvres des 20 grands maîtres provençaux et contemporains exposés.

La Provence avec sa lumière, ses couleurs, la beauté de ses paysages a séduit et inspiré de nombreux peintres. Les artistes exposés expriment avec virtuosité leur vision singulière de notre belle région, classique pour certains et moderne pour d'autres, la couleur prenant alors le pas sur la forme pour aller aux confins du figuratif et de l'abstraction.

Ainsi le visiteur a-t-il pu découvrir le bord de mer de Courdouan et de Nardi (peintres toulonnais réputés du 19<sup>ème</sup> siècle), le port de Saint Tropez de Buffet, les pointus de Baboulène (tête de file de la peinture toulonnaise d'après-guerre), ou se laisser séduire par les paysages de Maltèse, Sardi, Jouenne et de la sollièsponoise Marie Astoin ou encore de Blasco Mentor toucassin d'adoption dont les rétrospectives avaient été organisées dans les salles du château, respectivement en 2018 et 2019, déjà avec la collaboration de la Galerie Estades.

Une exposition riche et variée qui, emportant le visiteur dans un voyage enchanteur, a tenu toutes ses promesses.



© Ville de Solliès-Pont



© Ville de Solliès-Pont

## “Le Mystère du Figuier Révélé” : une savante et brillante exposition

La fête de la Figue dans son édition 2023 a été l'occasion d'enrichir notre patrimoine agricole avec l'exposition “Le Mystère du Figuier Révélé” qui s'est tenue dans la salle Léon Vérane du château de Solliès-Pont, en rendant possible la rencontre de la science et de la nature, a surpris et émerveillé de nombreux visiteurs.

La qualité des planches photos-botaniques exposées a non seulement mis en valeur la beauté de cet arbre emblématique de notre territoire, mais a aussi dévoilé les secrets de sa biologie aussi étonnante que complexe.

Plus qu'un simple arbre fruitier, le figuier appartient fondamentalement à notre histoire, mais aussi à notre culture et à notre économie locale.

Les visiteurs ont en effet été plongés dans l'univers du figuier grâce à de très belles images rapportant ses différentes phases de croissance, de la floraison à la fructification.

La documentation proposée, aussi savante que détaillée a éclairé le public sur la mystérieuse pollinisation du figuier à l'origine des fruits délicieux qui ont fait la richesse et la renommée de notre vallée.

La présence de Christian Marcel, agriculteur sollièspontois et photographe passionné qui a conçu et réalisé cette brillante

exposition, a permis que celle-ci soit interactive, en assumant des visites guidées pendant le week-end de la fête de la Figue. Partageant ses riches et savantes connaissances concernant le figuier, Christian a répondu avec enthousiasme aux questions des nombreux visiteurs curieux et séduits par les anecdotes fleurant bon le terroir, relatives à cette culture emblématique de notre commune et de la vallée du Gapeau.

Christian Marcel est également l'auteur d'un livre intitulé “De la Connaissance du Figuier et de l'Évolution de l'Homme” dont ont été extraites les planches botaniques exposées.

Ce livre constitue une ressource précieuse pour toutes celles et ceux qui souhaitent mieux connaître cet arbre étonnant, son histoire, et son symbolisme dans l'évolution humaine. Cette exposition a témoigné et renforcé notre fierté pour la richesse de notre patrimoine agricole et de notre attachement à préserver celui-ci dans le respect de notre environnement.



## Cinquantenaire du RCVG : le rugby, patrimoine de la vallée !



Pour célébrer le cinquantenaire du Rugby club de la Vallée du Gapeau (RCVG) dans le contexte de la coupe du monde de rugby et des Journées du Patrimoine, l'Office de Tourisme Intercommunal de la Vallée du Gapeau a organisé une exposition temporaire dans ses locaux du **15 septembre au 6 novembre 2023**.

Si une photographie datant de 1920 permet de dater la naissance du rugby à Solliès-Pont, c'est à partir des années 70 que la pratique de ce sport se structure.

Le rugby s'impose alors rapidement dans la vie des sollièspontois, pour rejaillir sur le territoire de la Vallée du Gapeau.

Aujourd'hui, le club continue de fédérer jeunes et anciens qui restent très attachés à ce patrimoine local. Les nouvelles générations, quant à elles, sont les bienvenues à l'école de rugby où filles et garçons peuvent jouer avec le ballon ovale dès l'âge de 5 ans.

Lors de l'exposition temporaire, le public a pu suivre l'évolution du RCVG qui a succédé au Rugby Club Solliésien grâce à de nombreuses photographies, trophées, maillots de joueurs emblématiques, extraits

de journaux ainsi qu'un diaporama réalisé par les membres du club. Un livret intitulé "La Vallée du Gapeau, terre de rugby" complétant l'exposition et édité par l'Office de Tourisme a été remis aux visiteurs. Ce livret a permis aux enfants de 6 à 15 ans de répondre aux questions du jeu-concours ayant pour thème le rugby.

Au total, **328 élèves** des écoles maternelles et élémentaires de Solliès-Pont, Solliès-Toucas et Belgentier ont visité l'exposition commentée par Jean-Louis Le Tinnier, ancien président et ancien joueur du club qui a rappelé de façon ludique et interactive les principales règles du jeu ainsi que les valeurs de ce sport. Les placages et les mêlées ont suscité beaucoup d'intérêt et de curiosité chez les enfants dont certains ont pu identifier avec fierté des membres de leurs familles sur les images exposées.

La remise des prix du jeu-concours s'est déroulée à la Communauté de Communes le 17 novembre 2023, en présence des élus du territoire, mais aussi d'anciens joueurs et bénévoles du RCVG, des présidents d'associations, des agents communautaires et des enseignants.





# SOLLIÈS ET LE LIEN ARMÉES-NATION

© Ville de Solliès-Pont

**JEAN-CLAUDE LE TALLEC,**

ADJOINT AUX AFFAIRES GÉNÉRALES, FOIRES ET MARCHÉS,  
PROTOCOLE, CORRESPONDANT DÉFENSE

## Inauguration de la plaque du 18 juin



Le samedi 28 mai 2022, en présence de Rémi de Gaulle, petit neveu du Général de Gaulle et de la championne de ski Marielle Goitschel, marraine de l'association varoise de l'appel du 18 juin, la plaque commémorant cet événement fondateur de la France Libre était présentée aux élus du territoire et à la population.

Les importants travaux de rénovation sur le site du futur Office de Tourisme avaient différé l'installation de la plaque à la place qui lui revenait naturellement sur la place du Général de Gaulle.

**Le 18 juin 2023**, à l'occasion de la commémoration de l'appel, la plaque a pu enfin être dévoilée sur la façade nord de notre vieux beffroi en présence d'une assistance nombreuse.

Les 25 élèves de la Préparation Militaire Marine de Hyères et les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants participèrent à une belle prise d'armes aux ordres de monsieur le capitaine de corvette commandant la PMM.

Après l'allocution de monsieur le maire et de celle de monsieur Jacques Quentin, président de l'association de l'Appel du 18 juin, le dépôt de gerbes fut suivi par le chant des partisans interprété "à capella" et avec beaucoup d'émotion par les élèves de la PMM de Hyères.

## À nous le souvenir... à eux l'immortalité !



Le congrès départemental 2023 du Souvenir Français, organisé par la délégation générale du Var, s'est tenu le **samedi 30 septembre** à Pierrefeu, dans la grande salle de la Bouchonnerie.

Accueillis par Patrick Martinelli, les 85 varois membres de l'association dont les 55 présidents des comités du Souvenir Français ont participé à une magnifique et émouvante cérémonie.

Accompagné par Gérard Boetti, président du comité du canton de Solliès-Pont et de Jean-Claude Le Tallec, adjoint et correspondant défense de la commune, le docteur André Garron en sa qualité de conseiller régional, a représenté Renaud Muselier, président de la Région Sud PACA.

Devant une nombreuse assistance et plus de 60 drapeaux tapissant les murs de la Bouchonnerie,

monsieur l'Ingénieur Général de l'Armement, Alain Illich, délégué général pour le Var, a rappelé le devoir de mémoire qu'assume le Souvenir Français en honorant la mémoire de tous les soldats morts pour la France qu'ils soient français ou étrangers, des propos repris par monsieur le député de la 6<sup>ème</sup> circonscription du Var et par monsieur l'administrateur de l'association.

Après la cérémonie, l'assistance se rendit en cortège au cimetière voisin où après le dépôt de gerbes fut évoquée l'épopée des "Turcos", des troupes formées de tirailleurs algériens qui participèrent héroïquement à la libération de notre territoire en août 1944.

Une cérémonie émouvante qui se clôtura par un moment de convivialité et d'échanges dans le bel espace de la Bouchonnerie.

## LOULOU DUTTO OU L'INTÉGRATION PAR LE TRAVAIL



**Louis Dutto**, dit "Loulou" nous a quittés le 29 mai 2021 à l'âge de 92 ans, à l'issue d'une vie exemplaire dominée par les valeurs du travail et les vertus familiales, mais marquée également par l'altruisme et la volonté de servir Solliès-Pont, sa commune natale, qui avait accueilli sa famille originaire de Pévéragno, une commune du Piémont.

Louis allait prendre avec son frère Michel et plus tard son fils Daniel, la direction de

l'entreprise de maçonnerie qu'avait créée son père Paul après avoir quitté Pévéragno en 1924 pour s'installer avec son épouse Yvonne à Solliès-Pont.

Pendant 40 ans, Louis allait diriger avec succès l'entreprise qui compta plus de 10 ouvriers, jusqu'à sa retraite en 1988. Parallèlement à sa vie professionnelle qui lui valut l'estime et le respect de la profession, Loulou participa activement à la vie de la commune, que ce soit dans le domaine associatif et sportif en pratiquant le football et le cyclisme mais aussi en présidant une société des arrosants et en contribuant bénévolement à la restauration de la chapelle Sainte-Christine, sans oublier bien sûr son rôle déterminant dans la fondation et les activités du comité de jumelage entre Pévéragno et Solliès-Pont.

Cet engagement pour la population de la commune l'amena

à être élu conseiller municipal sous les mandats de messieurs les maires Rimbaud, Murat et Duhamel.

Bâtitteur de métier et par passion, homme de convictions au caractère fort et au tempérament explosif mais toujours généreux, les nombreuses activités professionnelles et sociales de Louis ne l'ont pas empêché d'aimer et de s'occuper attentivement de sa belle famille riche des quatre petits-enfants que lui donnèrent son fils Daniel et sa fille Paule, et de 8 arrière-petits-enfants.

Plus de deux ans après sa disparition, le souvenir de notre ami Loulou continue de vivre au sein des populations de Pévéragno et de Solliès-Pont comme en a témoigné l'émouvante cérémonie dédiée à sa mémoire le dimanche 27 août 2023 dans la salle d'honneur du château en présence des membres du comité de jumelage et des maires de Pévéragno et de Solliès-Pont.



## ADIEU JACQUES BORTOLOTTI !

Né à Toulon le 1<sup>er</sup> avril 1936, fils unique dont le père était marin, **Jacques Bortolotti** nous a quittés le 9 août 2023. Figure connue et très estimée de la population, il passa toute sa jeunesse et la majeure partie de son existence à Solliès-Pont, avant de vivre une retraite paisible et heureuse auprès de son épouse Marie-France dans sa maison du quartier des Suvrières.

Jacques a vécu une vie exemplaire, autant par la richesse et la diversité de son activité professionnelle que par la réussite de sa vie personnelle et familiale. Il allait se distinguer pendant son service militaire qu'il effectua de 1956 à 1958 en Tunisie puis en Algérie. Versé dans la cavalerie avec le grade de brigadier, il fut affecté au Groupement Saharien du Sud Tunisien, dans la ville de Remada. C'est là, au cours d'un accrochage avec l'armée tunisienne qui soutenait le FLN, qu'il allait se distinguer, sous un feu nourri, comme tireur de mitrailleuse.

Son comportement courageux lui valut d'être cité à l'ordre de la brigade par le Général de Division Gambiez avec attribution de la valeur militaire avec étoile de bronze.

Titulaire de la croix de la Valeur Militaire, de la médaille commémorative des opérations de maintien de l'ordre en Afrique du Nord avec agrafes Tunisie et Algérie et du titre de reconnaissance de la Nation, la nature exceptionnelle des services rendus pendant son service militaire en Algérie, a valu l'attribution de la Médaille Militaire à l'ancien brigadier Jacques Bortolotti par décret du 30 octobre 2018.



Cette prestigieuse décoration, exceptionnellement attribuée à un appelé lui a été remise le 19 mars 2018 par le Médecin Général André Garron, maire de Solliès-Pont.

De retour à la vie civile il allait embrasser les métiers de l'automobile chez Renault, Peugeot, puis Fiat où il connut en 1972 Marie-France Laurenti qu'il épousa en 1979, à l'issue d'une deuxième carrière dans le monde pétrolier qui l'amena à travailler en mer du nord et en Indonésie avec un intermède à Tahiti au centre d'expérimentation du Pacifique avant de rejoindre comme directeur l'entreprise Toyota jusqu'à sa retraite en 1997.

Epoux aimant, père affectueux pour ses trois filles Corinne, Mireille et Marjorie, ce sollièspontois de cœur avait le sens de l'amitié qu'il partageait généreusement avec ses voisins et ses nombreuses connaissances qui ne l'oublieront pas.



## BÉATRICE LAMBERT

**Béatrice Lambert** est une agricultrice dont le parcours professionnel original mérite qu'il soit rappelé.

Fille d'agriculteurs, elle ne se destinait pas à endurer les contraintes du métier qu'exerçait son père qui exploitait le domaine agricole familial de La Farlède.

Pourtant, après l'obtention d'une licence STAPS (Sciences et Technique des Activités Physiques et Sportives), elle ne poursuit pas le cursus qui lui ouvrait la carrière d'éducatrice spécialisée à laquelle elle aspirait.

En effet, bon sang ne saurait mentir, cette jeune quadragénaire, sportive accomplie, allait employer toute son énergie et son dynamisme pour poursuivre l'exploitation du domaine familial que son père légua à ses 2 filles.

Héritière du labeur de trois générations d'agriculteurs, Béatrice allait avec son

conjoint se retrouver à la tête d'un domaine de dix hectares essentiellement consacrés à la culture de la vigne labellisée AOC Côtes de Provence mais comprenant aussi un hectare de vieux figuiers dotés de l'appellation AOP, un patrimoine qu'elle allait conserver et faire fructifier.

Le choix du bio s'imposa dès le début, privilégiant qualité et développement durable au rendement quantitatif. La proscription de pesticides, l'emploi d'engrais organiques, le désherbage naturel sont devenus la règle.

Dans le même temps, Béatrice a déployé ses talents de communicante au sein des organisations professionnelles comme le Syndicat de Défense de la Figue et la Copsolfruit pour la diffusion des pratiques agricoles respectant l'environnement.

Elle a ainsi déployé ses dons innés pour la communication en de nombreuses occasions comme le journal télévisé de TF1 ou les reportages sur France 2, France 3, TV5 Monde, Tous en cuisine sur M6 avec Cyril Lignac, mais aussi lors d'interventions radio ou la rédaction d'articles de presse.

Pour toutes ces raisons, le maire de Solliès-Pont a remis à Béatrice, une agricultrice dynamique et ardente défenseur d'une agriculture respectueuse de l'environnement, la médaille d'honneur de la ville de Solliès-Pont le 25 août, lors de l'inauguration de la fête de la Figue.



## THE VOICE KID : BRAVO MAELYS !

Le 11 juillet 2023, sur leur écran de télévision un épisode de la célèbre émission "the Voice Kids" présentée par Nikos Aliagas était diffusé. Les sollièspontois découvrirent avec surprise puis avec ravissement, **Maëlys Luna**, une jeune chanteuse originaire de la commune qui participait ce jour-là à la deuxième soirée en aveugle.

La voix magnifique et le talent de Maëlys allait subjugué le public et les spectateurs dans son interprétation de la chanson "des milliers de je t'aime" créée par le chanteur Slimane qui faisait partie de l'équipe de coaching avec Nolwenn Leroy, Kenji et Patrick Fiori qui se retournèrent tous devant sa brillante prestation.

Slimane fut particulièrement ému de son interprétation de la chanson qu'il avait composé pour sa fille Esmeralda, une émotion partagée par Maëlys qui choisit de rejoindre l'équipe coachée par Slimane, dont elle était une fervente admiratrice.

Cette réussite était la reconnaissance du travail de la jeune chanteuse depuis son enfance, où entourée d'une famille aimant la musique, elle a bénéficié à l'école de musique de Solliès-Pont, des cours de chant et de solfège donnés par Elisabeth Lange, chanteuse Lyrique professionnelle de l'opéra de Toulon.

Son frère Florent, qui avait participé en 2018 à la saison 7 de "the Voice", l'incita à s'inscrire à "Voice Kids" où il l'accompagna au piano pour la 3<sup>ème</sup> soirée en aveugle où elle interpréta "An Other Love" de Tom Odell.

Puis vint l'étape décisive des "Battles" où elle s'opposa le 8 août à 2 jeunes enfants de 7 et 8 ans, Léandro et Estéban, au cours de l'interprétation par le trio formé par Slimane de la chanson du film les choristes, "Vois sur ton chemin".

Elle allait remporter l'épreuve et accéder à la demi-finale le 19 août où elle chanta "Poupées de cire, poupées de son", une chanson rythmée qui contrastait avec les douces mélodies qu'elle interprète habituellement. Ce choix qui a certainement influencé le public a mis un terme à la belle aventure. Si Maëlys n'a pas caché sa grande déception, la performance reste magnifique et l'aventure enrichissante, faite de découvertes et d'amitiés nouvelles.

La formidable énergie de cette adolescente, excellente cavalière par ailleurs, va la conduire à continuer de concourir et de se produire dans les spectacles musicaux qu'elle affectionne.

Maëlys pense déjà à prendre sa revanche dans deux ans, en s'inscrivant à "The Voice" réservée aux adultes. Cette jeune chanteuse talentueuse pourra alors compter sur l'affectueux soutien de toute la population sollièspontoise.





**PATRICE BARNAY,**  
CONSEILLER DÉLÉGUÉ À LA PARTICIPATION CITOYENNE,  
AUX RÉFÉRENTS DE QUARTIERS ET AU CIMETIÈRE

## Du nouveau au Service des Titres Sécurisés (Cartes d'identité et Passeports)

Depuis le mois de mai 2023, la commune est équipée d'un 2<sup>ème</sup> dispositif de recueil (DR) pour l'enregistrement des demandes de passeports et des cartes d'identité.

Ce DR a permis d'augmenter considérablement les rendez-vous et de répondre ainsi à la forte demande des administrés.

La commune a également installé un logiciel sur le site de la ville <https://www.ville-sollies-pont.fr/> dans la rubrique vos démarches - titres sécurisés, qui permet aux administrés de prendre des rendez-vous pendant et en dehors des heures d'ouverture de la mairie

Ce planning qui est relié au site de la préfecture <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/> permet aux administrés de choisir le rendez-vous disponible qui leur convient le mieux.



## ■ Une adresse fiable et précise gage de sécurité et d'efficacité



L'adressage renvoie au fait de donner un nom à tous les lieux-dits et à toutes les voies et de numéroter toutes les maisons et constructions. Il s'agit d'une obligation pour les communes qui concerne les voies publiques, mais également les voies privées ouvertes à la circulation publique.

Un audit a été confié aux services de La Poste qui a révélé que des voies n'étaient pas dénommées ou portaient le même nom ou encore que leur numérotation n'était pas cohérente. Il a donc été nécessaire de procéder à de nouvelles dénominations et numérotations.

Ces changements ont été réfléchis afin de limiter le plus possible les désagréments. Ils sont, toutefois, indispensables pour :

- Faciliter l'intervention des services de secours ou de gendarmerie,
- Garantir la distribution du courrier et la livraison des colis,
- Permettre une meilleure gestion des réseaux par les concessionnaires (eau, électricité, fibre...)

Un courrier sera prochainement adressé à tous les propriétaires concernés par ces opérations afin de leur préciser les démarches à réaliser. Les propriétaires bailleurs devront informer leurs locataires.

## /// Une bibliothèque florissante

Dans l'attente du nouvel équipement culturel que représente la médiathèque, il est juste de préciser que notre bibliothèque municipale continue de prospérer, avec une augmentation des inscriptions de 39% par rapport à l'année précédente qui témoigne de l'attachement profond de notre communauté à la culture et à la littérature.

L'une des raisons de cette croissance constante est indubitablement notre engagement envers la jeunesse de notre

ville. Parmi les animations spécialement conçues pour nos jeunes lecteurs, figurent l'incontournable "Heure du conte" pour nos tout-petits des crèches, ainsi que notre participation au "Prix des Incorruptibles", en partenariat avec 36 classes de notre commune, de la maternelle au CM1.

Le travail autour de ce prix de littérature jeunesse encourage nos enfants à explorer de nouveaux horizons littéraires et à partager leurs découvertes avec passion.



**HUGUETTE BERTRAND,**  
CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE AU CMJE,  
À LA COMMUNICATION,  
AUX TECHNOLOGIES NOUVELLES ET RÉSEAUX

# POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

## Gare de Solliès : Info de dernière minute



Le 9 octobre 2023, le maire de Solliès-Pont avait été prévenu par monsieur Laurent Benvenuto, conseiller transport auprès de Renaud Muselier, président de la Région Sud PACA, de la décision prise par la SNCF concernant le schéma de distribution des gares de la Région qui supprimait les deux vacations hebdomadaires du guichet de la gare de Solliès-Pont qui devait être entièrement desservie par un automate.

La très vive réaction du docteur André Garron, maire de Solliès-Pont et conseiller régional, soutenu par la Région, a amené la SNCF à maintenir la présence d'un agent qui continuera d'animer les deux vacations hebdomadaires dans la gare de la commune. Cette décision officialisée par la SNCF le 2 novembre, représente une victoire pour le maintien d'un service public de proximité à dimension humaine !

## Un nouveau système de vidéoprotection à Solliès



Système de capture et de retransmission d'images, la vidéoprotection permet de dissuader les auteurs potentiels d'actes de malveillance ou d'incivilités. Les images sont envoyées en direct sur un mur d'écran vers le centre de supervision urbain (CSU) situé dans les locaux de la police municipale où elles sont visualisées et analysées en direct ou à posteriori par des agents habilités.

Ces images sont enregistrées et peuvent être conservées 30 jours sur un serveur dédié afin de pouvoir aider les investigations des forces de l'ordre.

Comme nous nous y étions engagés dans notre projet électoral, nous avons étendu et amélioré le système de vidéo protection de la commune qui ne comptait en 2008 que 14 caméras devenues obsolètes.

A la fin du mandat, fin 2025, se seront 85 caméras, dont 5 nomades qui seront installées dans le centre et les espaces périurbains sur des sites sensibles et vulnérables (écoles, bâtiments publics, commerces, containers, entrées de ville, grandes artères) en respectant les normes réglementaires. Le réseau sera intégralement équipé par la fibre optique.

A la quantité s'ajoutera la qualité permise par des caméras à haute définition et avec un large objectif.

**Les images données dans le centre-ville par ces caméras de dernière génération ont permis de résoudre depuis un an 90% des plaintes !**

Cette année, 18 nouvelles caméras ont été installées sur 7 sites. Le déploiement se poursuivra jusqu'à décembre 2025 pour équiper 53 sites, pour un coût de 1 536 000 euros, avec une participation de l'ordre de 50% de la Communauté de Communes, sous forme de fonds de concours.

Enfin, avec l'aide du SICTIAM, il est envisagé de réaliser en 2025 une interconnexion des 5 communes de la vallée du Gapeau dont les réseaux de vidéosurveillance seront reliés au CSU.

### LES PARTENAIRES FINANCIERS

	Participation	%
<b>CCVG</b>	<b>737 280 €</b>	<b>48</b>
<b>Commune</b>	<b>798 720 €</b>	<b>52</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 536 000 €</b>	<b>100</b>



# RETOUR EN IMAGES...

## Fête de la musique - 21 juin



Boom des enfants

## Duck Race - 25 juin



© Ville de Solliès-Pont



© Ville de Solliès-Pont

## Festival de théâtre



© Ville de Solliès-Pont

Du 29 juin au 02 juillet

## Festival de musique du 03 au 08 juillet



© Ville de Solliès-Pont

Olga Jegunova



© Ville de Solliès-Pont

Tournée Var Opéra

## Fête du 14 juillet



© Ville de Solliès-Pont

## Fête de la Sainte Christine



© Ville de Solliès-Pont

Du 21 au 24 juillet

## Cinéma plein air



© Ville de Solliès-Pont

Dumbo - Jeudi 17 août

# RETOUR EN IMAGES...

## Fête de la Libération - 24 août



## Fête de la Figue - 26<sup>ème</sup> édition



## Forum des associations - 02 septembre



## Tournoi Open 100% Dames Tennis - 04 novembre



Finale : Juliette MASSE, Emma LE MONTAGNER

## UGC - 355 licenciés saison 2023-2024



Championnat du Var individuel



Championnat inter-départemental

## Halloween - 05 novembre



# TRIBUNE POUR L'EXPRESSION DES GROUPES DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

## Groupe "Solliès-Pont citoyenne, liste de gauche, écologiste et solidaire"

CHRISTIANE VINCENTS,  
ALAIN BOLLA ET LAURE LAGIER

A propos de la délibération N° 6 du Conseil Municipal du 28 septembre 2023 : Convention avec la CAF.

Pourquoi nous avons voté **CONTRE ?**

Comme souvent, les projets de Monsieur Le Maire sont présentés sous un aspect honorable mais leur mise en œuvre est souvent critiquable. Pour lutter contre l'habitat indigne à Solliès-Pont, rue République, la commune n'y va pas par quatre chemins : amende de 5000 euros aux propriétaires qui oublient de faire leur demande préalable de permis de louer et convention avec la CAF du Var.

Ainsi tous les deux mois la commune recevra de cet organisme d'Etat le pedigree de tous les nouveaux allocataires de l'aide au logement de Solliès-Pont (ces données, il est vrai, seront "sous format crypté" et avec l'engagement de ne pas "les céder à un tiers"). Nous nous étonnons d'une telle diffusion d'informations personnelles.

Nous sommes opposés à cette démarche à la fois **intrusive, partielle et partielle**, car elle stigmatise les plus fragiles.

Nous envisageons de consulter la commission "informatique et liberté".

## Groupe "Ensemble dans l'action"

PIERRE ROYET ET AUDREY MARINONI

Le risque d'attentat est à son maximum depuis le 7 octobre. A l'échelon municipal, nous ne faisons que subir cette politique nationale d'invasion migratoire qui insécurise considérablement notre quotidien. Mais il est possible de diminuer cette pression.

Cela fait de très nombreuses années que nous demandons une réelle vidéo protection. La Mairie actuelle semble enfin avoir compris la pertinence de notre demande, mais avec un retard considérable. Nous espérons que son déploiement et sa densification ne tardera plus.

Après avoir été conspué pour notre programme demandant l'arrêt de l'immigration et le renforcement de la police et de la justice, les gouvernants semblent enfin obligés de reconnaître la justesse de nos positions. Ils communiquent désormais différemment, mais rien de concret sur le terrain.

L'invasion migratoire, la baisse des effectifs de police, une justice laxiste, c'est eux. Ne croyez pas qu'ils seront capables de régler des problèmes qu'ils ont générés.

*"Il ne faut pas compter sur ceux qui ont créés les problèmes pour les résoudre."* Albert Einstein

Vivement les élections européennes du 9 juin 2024 pour stopper tous ces incompetents !

## Mariages

- SEDIRA Sylvain et RODRIGUES Violaine
- GANJEAN Alexandre et SPINOSI Jennifer
- GOUACIDE Pascal et HENRY Barbara
- LACAILLE Nicolas et SORIN Adeline
- BONALDI Vincent et ROSCIAN Géraldine
- THORELLE Gaëtan et PERBET Maeva
- GUERIN Kevin et MICHAUD Mary
- CARTA David et BERNY Lise
- SALLES Florian et DUCRAUX Joëlle
- GIROD Isabelle et MAURY Anne
- PRIMAULT Grégory et BUDNYK Aurélie
- BARGE Florent et GOSSELIN Anaïs
- BERTRAND Christophe et NEVEU Solène
- SORIA Julien et BUSILLET Laura
- SEYLER François-Pierre et ZARCO Audrey
- DORIGATTO Christophe et LEFEUVRE Jennifer
- CASANOVA Mathieu et CONSTANT Jennifer
- HABERT Josselin et JUHEL Mylène
- SOURISSEAU Richard et DESEINE Aurélie
- SIMON Marc et VELASCO Emilie
- VITTORI Jean-Jacques et VALENTE Johanna
- DÉBUT Gilbert et LAGILLE Agathe
- BAERT Grégory et DESFOURS Valérie
- PASCAL Virginie et TRICQUET Stéphane
- JULLIEN Terry et GEOFFROY Mélanie
- FARETIE Matthieu et GODDARD Hélène
- MANTEAU Florian et ACCOSSANO Julia
- SAURA Geoffrey et GÉRARD-CARO Julia
- HONORÉ Anthony et REBEYROL Camille
- VINCE-PIVAUT Jason et BIANCO Tara
- CLÉMENÇOT Florent et BALANDRADE Emmanuelle
- SCHMITT Loïc et MARY Roxane
- FERRERO Théo et JORAND Jessica
- BRIHAYE Douglas et MICHAUT Marion
- GAITON Fabien et BRETÉCHÉ Valérie

## Naissances

- DUFLOT Maé
- PAYET Maxine
- POZZI Sienna
- DEUSEBIO Louis
- HELLOU Younes
- PERIER Maël
- GENEVIER ROUSSIN Nyls
- ROBINOT Méloë
- MIGNONE Elena
- CHOQUET FEMENIAS Abygaël
- FOURNIER Loan
- PINTO DA SILVA Azzurra
- DE SOUSA Kylian
- LEOTY Violette
- MIGLIORE Marcel
- MAZZOLA Olivia
- CALENDINI Emylia
- BOURDEAU Loan
- ARISI Tomy
- HASBI Julia
- BONNARD Baptiste
- CORET Sandro

## Décès

- IVOL Marie née THIERRI
- TECHER Jean-Marie
- ANDRE Mireille née MELOT
- INDRE Suzanne née VALLEGEAS
- LAPAWA Francis
- DAUPHIN Victorine née BLANC
- GIORDANO André
- De GREGORIO Robert
- DEFILLON Gaston-Marc
- TABERT Solange née MATRAY
- VANINI Emilienne née GUMY
- VANRENTERGHEM Serge
- REZZONICO Yvette née AQUILINO
- REAL Annick née LEBON
- PAGANI Giovanni
- CAPON Raymonde née MARTIN
- LAURE Maryse née REISTER
- TRUCCO Joseph
- RUDEAUX Norbert
- CECCHETTI Joséphine née BOVIS
- RUFIE Maria née BUCOLO
- HUGONNOT Jean-Paul
- FOUQUES Paulette née RINALDI

NB : les personnes citées ont donné leur accord pour paraître dans le bulletin municipal.

### A VOS AGENDAS !

#### ■ Cérémonie des vœux du maire VENDREDI 19 JANVIER 2024

A 19 heures  
Salle des fêtes  
Rue Lucien Simon

#### ■ Accueil des nouveaux arrivants SAMEDI 19 FÉVRIER 2024

Rendez-vous à 9h45  
sur le parvis du château  
Présentation des services suivie de la  
visite commentée de la ville en bus  
Inscription au 04 94 13 58 23



# SOLLIÈS-PONT



## Spectacle de Noël

Offert par la municipalité

### La chasse aux trésors



# d'Olaf

**Jeudi 21 Décembre**  
**17h30 au château**  
**Entrée libre**

